

**Zeitschrift:** Revue historique vaudoise  
**Herausgeber:** Société vaudoise d'histoire et d'archéologie  
**Band:** 125 (2017)

**Buchbesprechung:** Comptes rendus

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 17.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

**Laurent AUBERSON (dir.), *Les chartreuses et leur espace. Actes du colloque tenu à Arzier (cantón de Vaud, Suisse), en 2008 et études diverses*, Lausanne: Cahiers d'archéologie romande; Société d'histoire de la Suisse romande, 2016, 244 p. (CAR 160).**

Dix-huit contributions pour vingt et un auteurs, quatre langues: allemand, anglais, français et italien, tel est le bilan chiffré de ce nouveau volume des *Cahiers d'archéologie romande*. Un premier ouvrage paru en 1999 dans la même collection avait déjà été consacré à la chartreuse d'Oujon, la plus ancienne chartreuse de Suisse fondée soixante ans après la naissance du mouvement constituant la seule implantation sur le versant oriental de la chaîne jurassienne<sup>1</sup>. En 2006, l'entreprise éditoriale *Helvetia Sacra* avait traité dans son ultime contribution de l'ordre des chartreux en Suisse<sup>2</sup>, qui constitue désormais l'assise historique à toute étude sur le mouvement cartusien en Suisse.

Le thème de la géographie historique des établissements des chartreux, défini par Laurent Auberson dans la contribution liminaire, appartient à tout le processus de cet ordre religieux: nécessité de créer rapidement le désert, d'en tracer les limites et de s'en assurer la propriété. La vie érémitique doit être préservée des turbulences du voisinage et des contacts directs. La vie contemplative doit pouvoir s'exercer dans un espace délimité (*termini possessionum*) et matérialisé par des bornes, des éléments physiques protecteurs et dans un environnement vécu et identitaire («le désert»), si possible d'un seul tenant et de vaste étendue; le moine ne peut quitter le désert. La structuration de l'espace obéit à une logique de verticalité ou ascensionnelle, avec une maison basse qui joue le rôle de filtre et la maison haute où s'organise la vie communautaire. Meta Niederkorn-Bruck «Die Kartause als Raum im Raum», définit la symbolique de chaque espace cartusien. Selon Laurent Auberson (p. 15), c'est «en effet un espace structuré, à la fois comme une composition d'ensembles (au sens quasi mathématique du terme) et comme un cheminement, une progression» (p. 15).

Sont ainsi passées en revue les chartreuses fondées en Suisse: Oujon, VD (fondation vers 1146-1149), supprimée en 1537, Ittingen, TH (1461-1848), La Part-Dieu, FR (1307-1848), La Valsainte, FR (1294/1295-1778, restauration: 1863), Thorberg, BE (1397-1528). Des exemples de chartreuses sont empruntés à différents pays. En Italie, Montebenedetto (dans le Val de Suse, 1189-1498) et Gênes (1297-1797). En France, Lugny (1172-1791) en Bourgogne, Val Sainte-Marie de Bouvante (1144-1791) dans le Vercors, Valbonne (1204-1790) dans les Alpes Maritimes, Bonpas (1320-1792) et Villeneuve (1356-1792) dans le pays d'Avignon, Le Mont Sainte-Marie (1324-1792) et Val Saint-Esprit (1329-1792) à Gosnay, dans le Pas-de-Calais. En Belgique, on trouve Liège (1360-1797) et aux Pays-Bas, Roermond (1376-1783). Enfin, en Angleterre, il faut citer The London Charterhouse (1371-1553). La question de l'environnement physique, politique, économique et religieux permet d'établir des situations individuelles contrastées entre chaque chartreuse dans la manière d'occuper et d'aménager l'espace, de le percevoir et de le vivre.

Dans leur modèle initial, les chartreux recherchent des endroits retirés, en montagne (jusqu'à 1300 m d'altitude), à l'abri des passages et pouvant vivre de manière autarcique. Avec la fondation de la chartreuse de Vauvert (1257-1790), près de Paris, par Louis IX, l'ordre s'adapte de manière remarquable à de nouvelles réalités. Les moines s'installent en milieu périurbain, proche d'Avignon (les papes schismatiques établis dans la capitale du Vaucluse vont favoriser l'installation des chartreux aux alentours de la ville), voire franchement urbain, comme à Gênes, Liège ou Londres, dans des bâtiments existants, à vocation religieuse (Ittingen) ou tout à fait profanes (Thorberg), ou encore à caractère fortement rural (La Part-Dieu, La Valsainte, Valbonne).

- 1 Laurent Auberson, Gabriel Keck, Jean-Daniel Morerod (dir.), *Notre-Dame d'Oujon (1146-1537): une chartreuse exemplaire?*, Lausanne: Cahiers d'archéologie romande, 1999, 336 p. (CAR 65). Voir notre compte rendu dans *RHV* 108, 2000, pp. 157-159.
- 2 Bernard Andenmatten (dir.), *Les chartreux en Suisse*, Bâle: Editions Schwabe, 2006, 429 p. (*Helvetia Sacra*, III/4).

Le village de Gosnay, dans le Pas-de-Calais, accueille même deux établissements chartreux – pour les moines et pour les moniales.

L'interrogation est posée sur l'infléchissement des préceptes originels de l'ordre: comment est-on passé d'un environnement montagnard et forestier des premières générations de chartreuses à des sites de plaine, proches d'endroits habités? Les études démontrent que les efforts d'adaptation des chartreux n'ont pas dérogé au respect de l'esprit de solitude et d'austérité et des exigences ascétiques de leurs pères fondateurs, en rupture avec le monde. Les moines ont veillé à délimiter soigneusement le périmètre de leurs possessions autour de leur couvent, à l'élargir au besoin et à s'assurer de la suffisance des revenus pour leur vie d'ermite. La préoccupation des limites de la chartreuse continue d'être la raison des transactions. Les divers espaces de la vie monastique demeurent immuables et parfaitement identifiés: église, bâtiments cénobitiques, cellules des ermites, dépendances. Il n'empêche que le désert s'est réduit, les bâtiments monastiques et ceux abritant des activités agricoles et artisanales se sont rapprochés et que la maison basse ainsi que les frères convers ne sont plus nécessairement attestés. Le domaine cartusien se resserre autour de la maison haute. L'installation en milieu urbain des chartreux n'est pas sans conséquence sur la vie socioéconomique des habitants, comme le démontre de manière significative la chartreuse de Gênes. Les moines, soucieux de façonner leurs besoins, ont agi constamment sur le territoire

Quatre articles du recueil se distinguent par leur questionnement. Ainsi l'essai de Vincent Corriol et de Jean-Daniel Morerod «Les moines et la mise en valeur des espaces d'altitude: l'exemple de Saint-Cergue et d'Arzier» illustre les relations entre les deux abbayes d'obédience différente – la bénédictine Saint-Claude et la chartreuse d'Oujon – avec le souci de cette dernière de ne rien négocier qui puisse nuire aux limites du désert. L'article du regretté Jean-François Poudret, «Un procès exemplaire entre la chartreuse d'Oujon et la communauté de Begnins», décortique la mécanique du jugement d'un long contentieux entre deux communautés, tout à fait inhabituel, à un moment où la baronne de Vaud est incorporée dans l'État savoyard. Dans «Gens du siècle en Chartreuse, entre charité économique et curiosité au travers des tableaux de la galerie des cartes de la Grande Chartreuse», Alain Girard commente les représentations qui sont faites des chartreuses. Enfin, Laurent Auberson clôt le volume en observant à travers la cartographie et les registres cadastraux de la période bernoise à l'époque cantonale, la persistance de la chartreuse d'Oujon après sa suppression en 1537. Sa forte empreinte dans le territoire, marquée par des inscriptions toponymiques, offre des perspectives stimulantes pour la recherche des archéologues et des historiens lesquels ont déjà pu localiser et certifier la première implantation du couvent.

Tant par la diversité que par la richesse des contributions d'un colloque qui s'est tenu sur les lieux mêmes de la chartreuse d'Oujon, ainsi que par le soin apporté à l'illustration et à la mise en page, ce volume éclaire de nombreuses pistes de recherche et projette des enseignements originaux sur l'ordre des chartreux. Parmi les premiers témoins du mouvement religieux, la chartreuse d'Oujon gagne en épaisseur historique et constitue désormais un référentiel de qualité pour toutes les créations monastiques qui lui ont succédé à travers l'Europe occidentale.

*Gilbert Coutaz*

**Florian CHAMOREL, «*Ad partes infidelium*», *La croisade d'Amédée VI de Savoie (juin 1366-juillet 1367)*, Lausanne: Université de Lausanne, 2016, 285 p. (CLHM 56)**

L'ouvrage fait suite au mémoire de master d'histoire médiévale défendu par Florian Chamorel et dirigé par le professeur Bernard Andenmatten. L'auteur s'est consacré à étudier la fameuse croisade en Orient du «comte Vert», Amédée VI de Savoie, qui fut un grand succès militaire, contribuant à établir la légende du personnage dans ses États et à l'étranger. Comme le rappelle Chamorel, l'expédition – qu'on peut qualifier de croisade en raison du soutien symbolique du pape – avait pour but de soutenir l'empereur de Byzance, face à l'expansion

des Turcs ottomans qui s'étaient emparés de Gallipoli en 1354, aux portes de Constantinople. Cette entreprise, débouchant sur une victoire des croisés, avait donné lieu à des dépenses, consignées dans un compte tenu par le clerc Antoine Barbier, ayant déjà fait l'objet d'une publication en 1900 par Federigo Emmanuele Bollati di Saint-Pierre, sur laquelle l'auteur s'est principalement basé. La présente contribution tend à établir la composition de l'armée croisée et d'en analyser les effectifs, les types de combattants ou la rétribution du service armé par rapport aux armées principales du XIV<sup>e</sup> siècle. La question de l'origine géographique des combattants est par exemple une problématique qui fait l'objet de recherches actuelles, tout comme les charges de commandement et à qui elles sont confiées. Enfin, l'aspect le plus singulier de cette expédition étant sans doute le rassemblement d'une flotte de guerre dont l'organisation constitue pour le chercheur une occasion intéressante pour analyser les effectifs militaires et les dépenses.

Dans un premier temps, l'auteur présente le contexte de la croisade en évoquant ce qu'est l'esprit de croisade à la fin du Moyen Âge. Il dépeint ensuite la Savoie au temps du comte Vert et la menace ottomane sur l'Empire byzantin et reconstitue enfin le déroulement de l'expédition. Puisque l'étude se base sur le compte d'Antoine Barbier, le chapitre suivant présente la structure de ce document comptable et le profil de son rédacteur. Chamorel aborde ensuite l'étude du financement de la croisade – dont le soutien papal n'est que symbolique – en analysant les subventions réelles nécessitées par l'expédition, les emprunts contractés et l'exploitation des villes conquises; le chapitre s'achève sur un bilan financier de l'expédition. Consacrée à l'armée du comte Vert, la partie suivante présente les effectifs et les types de combattants sur la base des ressources comptables et des équipements de siège. L'étude s'attache ensuite à examiner les origines sociales et géographiques des participants en se focalisant d'abord sur la noblesse savoyarde, puis sur les seigneurs voisins et les alliés de la coalition. Le chapitre conclut sur l'étude des officiers et l'ordre du Collier fondé par le prince en 1364 et ses liens avec la croisade. Dans la continuité du quatrième chapitre, le chapitre suivant couvre le cœur de l'ouvrage en abordant la flotte de guerre du comte, son itinéraire, sa composition, les types de navires et les lieux où ils sont réalisés ou commandés, à savoir Venise, Gênes et aussi Marseille et Constantinople. La question des capacités de transport et des ordonnances militaires voulues par le prince pour sa flotte sont aussi étudiées par l'auteur. Chamorel évoque aussi les aléas de la croisade – les pertes humaines surtout, les tracas de diplomatie et les rançons. L'expédition du comte Vert sera confrontée aux épidémies et à la mort des participants pour qui des funérailles sont organisées. Elle doit aussi faire face aux paiements de rançons suite à l'enlèvement de combattants nobles. Le sixième chapitre revient sur les comptes de la croisade en analysant la logistique de l'expédition, à savoir les provisions générales et principalement le fourrage des chevaux. Il s'intéresse aussi aux vêtements et à l'héraldique. *In fine*, sur la base du témoignage du chroniqueur Cabaret, l'auteur s'interroge sur la question du mythe dynastique et la croisade.

L'ouvrage dispose d'annexes justificatives, parmi lesquelles de très intéressants tableaux ou des documents comptables qui détaillent les sujets (suivi de la flotte, activités des protagonistes, liste des effectifs, origine géographique, etc.). On y trouvera également des graphiques qui permettent de comprendre la répartition des dépenses. Les sources analysées nous livrent le contenu de plusieurs documents d'archives relatifs à l'expédition. Grâce à une série de cartes et d'illustrations, l'ouvrage offre des représentations de navires, dont on peut apprécier la structure et l'aspect; on trouve aussi des extraits de documents transposés en schémas, comme les principaux signaux de communication entre les navires, selon les ordonnances militaires d'Amédée VI.

En commentant le travail de Bollati di Saint-Pierre, Florian Chamorel signe là un intéressant ouvrage qui complète nos connaissances sur les croisades. Les anciennes études pionnières consacrées aux entreprises militaires médiévales s'attachaient à retrancrire et à analyser des documents conservés; elles présentent aujourd'hui un grand intérêt à être réévaluées, vérifiées et commentées en fonction des avancées significatives de la science historique. Chamorel offre une analyse enrichie de l'historiographie récente des princes de Savoie, qui permet de mieux définir la composition des effectifs, le contexte et les enjeux d'une telle expédition militaire. Les princes de Savoie sont davantage connus pour leurs entreprises terrestres.

Or, la particularité de cette campagne témoigne d'un protagoniste, célèbre pour son caractère guerrier, et pour être un prince armé tant sur terre que sur mer. Les *Cahiers lausannois d'histoire médiévale* se dotent encore une fois d'un ouvrage accessible au plus grand nombre et qui offre une contribution scientifique précieuse pour les historiens de la Savoie et de l'histoire de la guerre à la fin du Moyen Âge.

*Nicolas Baptiste*

**Franco MORENZONI, *Marchands et marchandises au péage du Villeneuve de Chillon (première moitié du XV<sup>e</sup> siècle)*, Lausanne: Université de Lausanne, 2016, 402 p. (CLHM 54)**

C'est en véritable spécialiste de l'histoire commerciale du Valais du bas Moyen Âge que Franco Morenzoni signe sa dernière contribution sur les flux de marchandises à travers les cols du Simplon et du Grand-Saint-Bernard; il s'appuie sur l'étude détaillée des six cahiers de comptes journaliers, aussi rares que précieux, du petit péage de Villeneuve, entre 1423 et 1443. La position géographique de la localité permet de mesurer les échanges internationaux entre le sud et le nord de l'Europe, dans le sens de l'aller et du retour, et de capter les flux commerciaux régionaux entre le Chablais, le Valais savoyard et le Valais épiscopal.

Outre l'édition de l'intégralité des comptes de péage (16 mars 1423-15 mars 1424; 16 mars 1430-15 mars 1431; 27 mars 1432-26 mars 1433; 27 mars 1433-26 mars 1434; 27 mars 1434-26 mars 1435; 27 mars 1442-26 mars 1443), conservés à l'Archivio di Stato di Torino, et les deux comptes de la petite «Partison» et du petit poids de Sion (23 avril 1416-22 avril 1417; 13 avril 1424-29 juillet 1425), des Archives de la Bourgeoisie de Sion (déposées aux Archives d'État du Valais), l'auteur dresse un vaste panorama des activités marchandes entre le milieu du XIII<sup>e</sup> siècle et la première moitié du XV<sup>e</sup> siècle. Il emprunte des éléments déjà au XII<sup>e</sup> siècle. Il prévient les risques encourus par le recours à une seule série documentaire en élargissant entre autres ses investigations aux comptes du péage de Saint-Maurice qui offre des points de comparaison utiles pour définir ou pondérer un phénomène ou une tendance.

Dans son premier chapitre consacré aux infrastructures, l'auteur reconstitue ainsi la cartographie des péages aux pratiques tarifaires différentes, voire compliquées du moins jusqu'à la première moitié du XIV<sup>e</sup> siècle, à travers le Valais épiscopal et le Valais savoyard, de Brigue à Villeneuve, en passant par Sion, Riddes, Martigny et Saint-Maurice, sans oublier les péages, certains éphémères, d'autres affectés à la seule perception des droits de passage des animaux tels Aigle, Sembrancher, Leytron, Saxon, Saillon, Conthey, La Soie, Sierre et Chandolin.

Le trafic international était ponctionné principalement aux deux péages de Saint-Maurice et de Villeneuve. À la différence des évêques de Sion, les comtes, puis ducs de Savoie ont toujours été réticents à inféoder les péages qu'ils contrôlaient, ou à acenser les produits. L'auteur s'intéresse aux aspects de l'entretien et de la surveillance des routes (une partie des recettes des péages servait à améliorer les itinéraires et à les maintenir praticables; des dispositions étaient prises pour prévenir les vols ou pour indemniser les victimes); aux entre-pôts («soustes») dont les frais de construction et d'entretien incombaient en partie aux bourgeoisies; aux vouturiers et à leur organisation depuis la seconde moitié du XIII<sup>e</sup> siècle (de nombreuses familles en vivaient); aux moyens de transport (en Valais, ils étaient exclusivement terrestres, la voie d'eau du Rhône n'a joué aucun rôle), aux étapes et à la durée des trajets.

Dans le deuxième chapitre, l'auteur décline les structures du trafic régional dont l'énoncé de chaque subdivision suffit à donner la nature et la diversité des échanges: les produits de l'agriculture (les céréales; les légumineux, l'ail et les fruits; le vin); les animaux et les produits de l'élevage (les ovins, les bovins et autres animaux; les fromages; le suif; les peaux et les cuirs; la laine); les harengs et les autres poissons; le sel; l'huile, le miel, le beurre et le safran; les draps et les tissus; les métaux et les produits de la métallurgie. À la question sur l'origine géographique des marchands sur le plan local et régional, l'auteur répond que ce sont surtout ceux des localités les plus proches du péage qui assurent l'essentiel des mouvements commerciaux,

en particulier les habitants d'Yverne, Vevey et Noville, ainsi que les ressortissants de Fribourg, Saint-Maurice, Ivryée et Sion. Les villes de Vevey, Fribourg et Genève exercent une grande attractivité sur les flux de marchandises interrégionaux.

Justement dans le chapitre international et les foires de Genève, ce sont principalement les Milanais qui ont fait la réputation de la circulation à travers le Valais dès le milieu du XIII<sup>e</sup> siècle, par le col du Simplon. En devenant des utilisateurs réguliers, ils ont fourni l'argent pour en améliorer les infrastructures et les capacités d'absorption du trafic en forte croissance. Leur débouché commercial était principalement constitué par les foires de Genève, au nombre de cinq par année. Elles connaissent au XV<sup>e</sup> siècle leur période la plus florissante. À leurs côtés, il ne faut pas oublier les marchands du Val d'Aoste et du Piémont qui empruntaient le col du Grand-Saint-Bernard, sans que celui-ci n'atteigne le volume et la valeur des marchandises qui transitaient par le col du Simplon – les Piémontais seront très présents au travers des nombreux établissements de prêts dans le Chablais et le Valais, au moment où le commerce est au plus fort de sa croissance, entre 1280 et 1320. Cette croissance a amené la monétarisation de l'économie et une grande diversification des métiers autour du passage de la route.

Au XV<sup>e</sup> siècle, les Milanais gagnaient presque la moitié des recettes. Le commerce du sel, pour l'essentiel en provenance de Salins, apportait un peu moins du sixième des recettes (16%), tandis que le reste assurait un peu plus du tiers des recettes. Les chiffres démontrent de grandes oscillations dans les revenus du trafic de passage, dans la première moitié du XV<sup>e</sup> siècle, à une époque où la route du Valais ne faisait plus partie des grands axes du commerce international. Ce sont les foires de Genève et, dans une moindre mesure, l'économie fribourgeoise qui ont maintenu l'exploitation de cette route. Le déclin du trafic international, progressif dès les années 1330, malgré des embellies temporaires, tient à de multiples facteurs: les épidémies endémiques de peste qui provoquent de fortes baisses de population, le choix d'autres itinéraires, notamment par voie maritime, et la réduction du nombre de foires régionales et locales.

Il faut souligner l'importance de la publication de Franco Morenzoni dans la connaissance générale de l'histoire du canton du Valais. Elle renouvelle en partie et approfondit le chapitre «Fin du Moyen Âge» de *l'Histoire du Valais*, parue en 2002, et fournit un matériau d'étude comparative par la richesse de ses index: noms de lieux et de personnes, et des marchandises. Elle s'inscrit dans la dynamique des travaux scientifiques publiés depuis quelques années sur le Valais. Elle peut être considérée désormais comme une monographie incontournable sur l'histoire économique du Valais, à la fin du Moyen Âge.

*Gilbert Coutaz*

**Sylvie ABALLÉA (dir.), *Châteaux forts et chevaliers, Genève et la Savoie au XIV<sup>e</sup> siècle*, Genève: Musée d'Art et d'Histoire de Genève, 2016, 104 p.**

Catalogue de l'exposition éponyme, ouverte en 2016 au Musée d'Art et d'Histoire de Genève, cet ouvrage collectif a été dirigé par Sylvie Aballéa, commissaire principale de l'événement. Comme Jean-Yves Marin le signale dans sa préface, le projet d'exposition s'est développé suite aux échanges avec le Musée savoisien de Chambéry à propos du cycle de peintures du château de Cruet. Le musée chambérien, alors en travaux, ses célèbres peintures murales pouvaient faire l'objet d'un prêt, même en dehors des frontières françaises. Sylvie Aballéa imagina donc une exposition pour un large public, à propos de la vie chevaleresque à Genève et en Savoie. Cet ensemble exceptionnel avait été préservé suite à sa découverte dans le château de Cruet, une petite commune du département de la Savoie. Outre plusieurs collaborations avec le Service d'archéologie de Genève, le Département de l'instruction publique du canton de Genève et plusieurs institutions et musées suisses et français ont contribué notamment à la mise sur pied de l'exposition. L'ouvrage qui en résulte est construit en quatre chapitres consacrés à plusieurs sujets connexes, allant du thème du château à celui de l'idéal courtois, en passant par le thème du décor intérieur et celui du chevalier.

Matthieu de la Corbière, présente en premier lieu les places fortes autour de Genève, en utilisant des restitutions visuelles de châteaux tels que ceux de Jussy ou Allinges. L'auteur évoque les lieux et les enjeux de ces zones pendant le Moyen Âge, en rappelant que le véritable âge d'or du château s'étend du XII<sup>e</sup> au milieu du XIV<sup>e</sup> siècle (p. 17). Les chantiers des forteresses et des places fortes dans le diocèse de Genève sont dus à une chaîne complexe d'événements politiques et militaires, qui amèneront parfois même à leur abandon dans l'absence d'intérêts stratégiques, à la suite de la fin du conflit delphino-savoyard. Jean Terrier et Michelle Joguin Regelin complètent cette contribution avec un propos centré sur le château de Rouelbeau, dont le site a bénéficié depuis l'année 2000 d'une campagne de fouilles et d'une revitalisation des cours d'eau (p. 23). Les auteurs reviennent sur le contexte de l'élévation du château et de la découverte de la structure primitive en bois faite lors des travaux, puis évoquent la période de pierre de l'édifice: grâce à des restitutions visuelles de l'ensemble, ils dressent un portrait dans le paysage et évoquent enfin la progressive mise en valeur du site. Le second chapitre est consacré au thème du décor intérieur avec deux contributions de Térence Le Deschault de Monredon: la première est consacrée aux décors intérieurs des châteaux forts et des maisons fortes, en évoquant plusieurs exemples intéressants liés aux comtes de Savoie, comme les récentes découvertes faites à Vinzelles, en Auvergne (p. 32). La seconde étude porte sur le cycle peint du château de Cruet, découvert en 1985 et offert en 1988 par le propriétaire au département de Savoie. Elle insiste notamment sur les liens existant entre le cycle et le roman de chevalerie de *Girart de Vienne*. L'auteur relève les similitudes et les disparités entre les versions écrites conservées et les choix de la commande du cycle de peintures, en rappelant les phénomènes de variation dus au temps et aux voyages des récits (p. 38). Le troisième chapitre aborde le sujet du chevalier, à travers un apport livré par Matthieu de la Corbière sur la nature de cet état pour un homme du Moyen Âge (p. 47). Corinne Borel aborde ensuite un autre aspect de la chanson de Girart de Vienne, l'armement du «noble guerrier» dans le texte et de ses «garnemenz», c'est-à-dire l'équipement militaire (p. 53). Ensuite par comparaison, le même auteur évoque l'armement médiéval présenté dans l'exposition, en mettant en lumière l'importance de la richesse possédée par les musées suisses en la matière (p. 63). Sylvie Aballéa conclut le chapitre en évoquant les armoiries, particulièrement à travers l'exemple du gonfanon aux armes de Blonay du début du XIV<sup>e</sup> siècle, unique objet du genre préservé dans le monde (p. 65). Enfin, le quatrième et dernier chapitre est dévolu à l'idéal courtois. C'est encore Sylvie Aballéa qui aborde ici les fêtes et les jeux au château, mais aussi les objets de la vie courtoise et plusieurs pièces de collection conservées dans le monde et liées à la cour de Savoie, dont un rarissime coffre de cuir aux armes des Savoie-Montferrand, conservé au Musée d'art de Philadelphie (p. 79). Simonetta Castronovo évoque quant à elle la bibliothèque des comtes de Savoie et le goût chevaleresque des ouvrages qu'ils y conservaient, dont certains nous sont parvenus et nous permettent d'en étudier notamment les miniatures (p. 83). Matthieu de la Corbière conclut le chapitre en étudiant le thème de la fauconnerie, avec le fameux grelot de faucon de chasse aux armes d'Humbert de Savoie, le comte de Romont (p. 89). Doté d'une traditionnelle liste des œuvres présentées, le catalogue constitue un intéressant volet éditorial de l'exposition, à propos duquel il faut relever la présence d'un dépliant représentant le cycle peint de Cruet. On peut cependant regretter le manque d'approfondissement global à propos des objets et des thèmes traités et l'absence de réelles nouveautés, probablement liés à la volonté de s'adresser à un large public, tant à travers l'exposition que son catalogue. Néanmoins, ce volume propose une introduction à quelques aspects de la chevalerie et du rapport entre Genève et la cour de Savoie au début du XIV<sup>e</sup> siècle.

Nicolas Baptiste

**Gilbert COUTAZ, *Archives en Suisse. Conserver la mémoire à l'ère du numérique*, Lausanne: PPUR, 2016, 131 p. (Le savoir suisse 113)**

Si vous êtes archiviste, et que vous en avez assez d'expliquer en quoi consistent votre mission, votre travail et vos responsabilités, vous pouvez désormais conseiller à votre interlocuteur francophone de se saisir du livre de Gilbert Coutaz, *Archives en Suisse*. Publié dans la collection *Le savoir suisse*, qui réunit, selon son éditeur, des «livres de petit format», il n'est pas pour autant léger. Attention, il faut se concentrer, surtout quand on n'est pas du métier, car la matière est dense, et il faut accepter de suivre l'auteur dans ses développements qui ne sont pas toujours linéaires. Dans ce sens, ils reflètent tout simplement la complexité du métier d'archiviste à l'ère du numérique, comme le précise le sous-titre.

La présence du terme «numérique» dans le sous-titre ne signifie pas qu'il est question d'archives numériques (il en est d'ailleurs relativement peu question); le propos de G. Coutaz est bien plus vaste, mais l'allusion à l'ère numérique attire l'attention sur le lieu où se situe l'auteur. Il est bien ancré dans le présent immédiat: le rôle et la mission de l'archiviste, son travail, ses collaborations, les connaissances et les formations requises, enfin les défis. S'il fallait trouver un fil conducteur, ce serait un plaidoyer en faveur de la profession d'archiviste dans notre société, de sa déontologie, de ses valeurs telles que l'authenticité, la fiabilité, la transmission ou encore la conservation.

L'expression «ère numérique» est aussi à comprendre dans son contexte, celui de la société de l'information, de la pléthore de celle-ci, du peu de rigueur dans la définition de son statut et de sa provenance, de son inégale valeur, de son cortège de garde-fous comme la protection des données et son apparent opposé, le droit à l'information. Sans oublier la globalisation et l'obsolescence programmée à la fois des techniques et des supports, voire des informations. De quoi donner le vertige.

D'emblée, G. Coutaz fait l'excellent choix de secouer son lecteur en le confrontant à toutes les affaires récentes qui ont propulsé les archives à la Une dans des circonstances dramatiques – les archivistes n'en demandaient pas tant! Attitude de la Suisse pendant la Seconde Guerre mondiale, fonds en déshérence, relations avec l'Afrique du Sud, placements d'enfants. Faut-il donc qu'il y ait des crises pour que la société comprenne la nécessité d'une bonne conservation des archives? Le ton s'apaise ensuite avec de classiques définitions (quelques redondances dans les chapitres suivants) et la mise en évidence des binômes document/archives, document/information, archives publiques/archives privées, sélectionner/éliminer et une brève présentation de cette tâche fondamentale qu'est l'évaluation.

Puisque ce compte rendu s'adresse surtout à des historiens, attirons l'attention sur le chapitre 3. «L'histoire des archives en Suisse» qui se fonde sur de solides et éclairantes recherches dont les passionnés trouveront une version plus développée dans une autre publication de G. Coutaz, «Histoire des Archives en Suisse, des origines à 2005», parue dans l'ouvrage collectif *Pratiques archivistiques en Suisse*, Baden: Hier+Jetzt, 2007, pp. 46-136. Quelle que soit l'importance de l'ère numérique dans laquelle on se trouve, il s'agit de remonter aux origines de la conservation des archives. G. Coutaz met ici en lumière les fondements des relations entre droit et archives, entre administration et archives, entre histoire et archives qui conservent toute leur importance à notre époque. Et, puisqu'il s'agit d'archives en Suisse, l'auteur se livre dans les chapitres suivants à un panorama des différents types de centres d'archives (avec une très éclairante statistique des dotations en forces de travail! pp. 57-58) et des efforts des professionnels pour contrer les effets néfastes du fédéralisme et de la dispersion, notamment par le biais de l'association professionnelle, de la revue partagée avec les bibliothécaires suisses et de la mise en place d'une formation. Les historiens sont également interpellés dans le dernier chapitre, quand G. Coutaz regrette en quelque sorte une absence de partenariat qui pourtant devrait s'imposer tout seul (pp. 115-116).

Le livre de Gilbert Coutaz s'enracine dans plusieurs décennies d'expérience à la tête d'un centre d'archives, d'abord les Archives de la Ville de Lausanne, puis les Archives cantonales vaudoises. Pleinement engagé dans la défense et la promotion de la profession, l'auteur a été président de l'Association des archivistes suisses au

moment où celle-ci a lancé une formation universitaire et des publications. À mi-chemin entre la synthèse de savoirs et l'essai, son livre se mue par endroits en cri du cœur: devant la complexité des problèmes qui se posent à la profession, qui a pourtant traversé toutes les mues nécessaires pour y faire face, l'archiviste se sent souvent bien seul devant les groupes d'usagers, les autorités politiques qui attribuent les budgets, sans parler des grands acteurs de la société de l'information qui se moquent du long terme.

*Barbara Roth-Lochner*

**Guillaume Poisson, *18 novembre 1663. Louis XIV et les cantons suisses*, Lausanne: PPUR, 2016, 144 p. (Le Savoir Suisse 114).**

Levons d'abord toute ambiguïté: l'auteur ne traite pas du renouvellement en 1663 de la Paix perpétuelle de 1516, mais de l'alliance perpétuelle, dont nous devrions commémorer en 2021 le 500e anniversaire, si toute confusion est levée avec la Paix perpétuelle qui n'a jamais eu besoin de faire l'objet d'un quelconque renouvellement, à proprement parler. Concrètement, les relations franco-suisses reposent sur un savant système d'alliances que les souverains français prennent un soin tout particulier à renouveler, malgré les obstacles et le mauvais vouloir de certains cantons. Faut-il que la France ait tenu au Corps helvétique pour avaler tant de couleuvres avant de parvenir à ses fins! Le renouvellement de 1663 qui fait l'objet de la présente étude, est considéré comme l'un des plus importants, autant par les moyens et les fastes déployés par la Cour de France, par la «grande ambassade» réunissant les Suisses, qu'en raison des déconvenues et des frustrations engendrées par une pénible négociation, empreinte de chausse-trappes et autres mesquineries. La relecture de cette alliance illustre – aux côtés des capitulations militaires et de l'engagement des soldats suisses auxiliaires – l'importance des relations diplomatiques, politiques et économiques des cantons et de leurs alliés avec la Couronne de France.

L'une de ces «grandes heures» des relations franco-suisses, «le renouvellement de cette alliance est passé très rapidement à la postérité des deux côtés de la frontière et a fait l'objet d'une belle iconographie. Immortalisée et glorifiée par certains, décriée et vilipendée par d'autres, elle n'a jamais pu être abordée sans passions ni heurts depuis plus de 350 ans», peut-on lire sur la quatrième de couverture. C'est que le sujet est dérangeant et montre le poids, la pression énorme exercée par notre grande voisine de l'ouest sur les destinées du Corps helvétique profondément divisé.

Coup sur coup, plusieurs ouvrages ont paru sur cette thématique, à commencer par celui de l'ancien ambassadeur de Suisse en France: Jean-Jacques de Dardel, *1663: Le Renouvellement de l'Alliance avec le Roi de France. Histoire et tapisserie*, Genève: Labor et Fides, 2013. En complément également de cet ouvrage, on recommandera celui d'Alexandre Dafflon, *Les Ambassadeurs du Roi et Soleure: un «quatorzième canton» sur les bords de l'Aar (XVI<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècles)*, Solothurn: Zentralbibliothek, 2014, 111 p.

Ces ouvrages ont en commun de présenter le renouvellement de 1777 comme le dernier alors que l'alliance fut renouvelée une dernière fois le 27 septembre 1803, ce qui montre, une fois de plus combien cette période a été occultée par l'historiographie. Par contre, Guillaume Poisson montre bien l'ancrage de l'alliance de 1663 dans l'histoire des relations franco-suisses, que l'on peut faire remonter au XV<sup>e</sup> siècle.

Formés aux universités du Maine en France et de Lausanne en Suisse, Guillaume Poisson présente ici une belle synthèse de ses recherches menées en vue de l'élaboration d'une thèse de doctorat qui croisent les documents diplomatiques dépouillés dans les deux pays.

Le renouvellement de 1663 ne pouvait pas mieux tomber. En 1651, l'alliance des XIII cantons avec la France arrive à échéance. Les négociations traînent en longueur en raison des contentieux au sujet des soldes restés en souffrance, de l'emploi ou du licenciement des régiments, sans compter les entraves au commerce et les effets de la Guerre des paysans en 1653 et de l'instabilité politique en France. Pour vaincre les réticences des Bernois et des Zurichois, l'ambassadeur Jean de la Barde (1602-1696) – en poste de janvier 1648

à octobre 1663 – doit les menacer de rendre caduque la paix perpétuelle et ses effets bénéfiques sur l'économie. Il parvient enfin à ses fins et le traité proprement dit est enfin conclu à Soleure en septembre 1663. Louis XIV et sa diplomatie parviennent non sans peine à un accord final avec la Confédération. Le 18 novembre 1663, Louis XIV reçoit en grande pompe à Notre-Dame de Paris les délégués suisses et leurs alliés, le bourgmestre de Zurich Jean-Henri Waser en tête. Tout un symbole! La raison l'emporte, mais le cœur n'y est pas. La politique du Roi-Soleil à l'égard de la Suisse consista surtout, dès lors, à prévenir une action dissolvante du particularisme dans ce pays et à maintenir son intégrité, tout en exerçant sur lui une influence prédominante, voire paternaliste. Il espérait ainsi pouvoir s'y assurer, sans partage, une source précieuse de recrutement militaire. Certes la diplomatie française contribue toujours ainsi à la tranquillité intérieure de la turbulente Confédération et au maintien de l'intégrité territoriale du Corps helvétique, mais les choses se sont ensuite gâtées avec un Louis XIV, faisant la conquête de la Franche-Comté et dès lors beaucoup trop entreprenant au goût de la Suisse protestante. Trop ostensiblement favorable aux catholiques, le Roi Soleil, s'attire l'hostilité des cantons protestants – à commencer par Berne – et multiplie les gestes d'intimidation, engageant les régiments suisses comme bon lui semble, faisant notamment construire en 1680 par Vauban, à Huningue, aux portes de Bâle, une imposante forteresse qui tiendra la grande cité rhénane sous le feu de ses batteries jusqu'en 1815. En outre, les ministres du roi et ses ambassadeurs s'efforcent de limiter les priviléges, désormais jugés exorbitants, accordés depuis le XV<sup>e</sup> siècle au commerce helvétique en France. Même si elle ne participe pas officiellement aux conflits interreligieux de 1656 et de 1712 entre Confédérés catholiques et réformés, la diplomatie française (sur)veille en coulisses et s'attire les foudres de la puissante Ville-État de Berne qui s'arrange pour que la principauté de Neuchâtel échappe aux Bourbons et soit dévolue au roi de Prusse en 1707. La paix d'Aarau de 1712 clôture l'ère des guerres civiles dites de religion, inaugurant les temps nouveaux de la *Pax Helvetica*. Cette paix établit l'égalité des deux religions. La France contribue au maintien de la coexistence, tout en empêchant l'hégémonie protestante, en contractant en 1715 avec sept États catholiques une alliance séparée dont l'article V fait du monarque français un véritable médiateur entre les cantons. Par une convention secrète appelée le *Trücklibund*, le vieux Louis XIV promet pour lui et ses successeurs «d'employer tous ses offices et toutes ses forces pour induire les parties», à savoir les deux blocs confessionnels, à rétablir le *statu quo ante*. Les Suisses se figent sur leur position, la Confédération tombe en léthargie, entre dans la catégorie hors d'âge et n'est plus partie prenante aux traités internationaux. Au fur et à mesure que le Corps helvétique exhibe son incapacité à surmonter par lui-même ses problèmes, la France exerce un protectorat de plus en plus évident, visible et pesant qui empêche aussi bien sa dislocation que son renforcement. À ce titre, étudier de près et à froid, le renouvellement de l'alliance de 1663 permet d'ouvrir une boîte de Pandore: celle de l'inféodation à géométrie variable et si longtemps occultée des Suisses à la France. Ce genre d'ouvrage en permet une nouvelle lecture tout en ouvrant le champ à de nouvelles perspectives de recherches.

*Alain-Jacques Tornare*

**Bronislaw BACZKO, Michel PORRET, François ROSSET (éds), *Dictionnaire critique de l'utopie au temps des Lumières*, Genève: Georg, 2016, 1406 p.**

L'année du cinq-centième anniversaire de la parution de *L'Utopie* de Thomas More (1516) et un peu moins de trente années après celle de l'ouvrage de référence pour tous les chercheurs s'intéressant à la problématique de l'utopie au siècle des Lumières, *Lumières de l'utopie* de B. Baczko (1978), paraît cet impressionnant ouvrage de mille quatre cents pages et pas moins de cinquante-quatre essais critiques, réalisés par des chercheurs internationaux, venant de tous horizons (historiens, littéraires, historiens de l'art).

Qualifié de «moment chaud» de l'utopie par B. Baczko, hélas récemment décédé (quelques semaines après la parution de l'ouvrage), le siècle des Lumières apparaît comme une période idéale, charnière pour étudier

cet « objet multidimensionnel en forme d'œil de mouche », entre un Thomas More qui rêvait de « corriger les erreurs commises dans nos villes, pays, royaumes » et les dystopies du XX<sup>e</sup> siècle signées Orwell (1984 en 1949) ou encore Huxley (Brave new world en 1932). Car les innombrables textes utopiques édités au XVIII<sup>e</sup> siècle (on évalue à environ cent le nombre de titres en français, ce mouvement éditorial connaissant son apogée avec le compilateur parisien Charles-Georges-Thomas Garnier, qui publie entre 1787 et 1789 les trente-neuf volumes des *Voyages imaginaires, songes, visions et romans cabalistiques*), ne font finalement que reprendre les grandes problématiques des Lumières: réformisme politique, social et juridique avant la Révolution. Le moment critique des Lumières se focalise ainsi dans l'île parfaite, imaginaire du paradis terrestre, où l'on retrouve la figure du bon sauvage, le jardin discipliné comme embryon d'une société meilleure, la femme parfaite, l'absence des crimes, la police omniprésente, etc. Tout au long des nombreux essais (aborrant tout autant les thématiques régaliennes: État, législation, guerre et paix, loi, crimes et châtiments, religion, famille et éducation, police, que des thématiques plus philosophiques au sens large du terme: amour, nature, santé, sauvage, sexualité, temps, voyage), l'ouvrage met en avant l'intertextualité qui relie toutes les œuvres de façon ludique, ou cet « horizon d'attente réformiste » qui occupe la pensée des Lumières. Toujours basé sur le même modèle, le récit utopique se construit autour de plusieurs éléments incontournables: « un narrateur, un voyage, l'arrivée dans un endroit imaginaire, l'acculturation de ce voyageur, l'observation des mœurs de l'utopie et le retour dans le monde réel », à une petite exception près, l'uchronie de Louis-Sébastien Mercier, qui substitue le temps du futur au voyage géographique.

Ce dictionnaire incontournable pour tout chercheur ou tout néophyte s'intéressant à la thématique de l'utopie au temps des Lumières, dont l'élaboration a été rendue possible grâce au prix Balzan que Bronislaw Baczko a reçu en 2011, jouit également de l'apport de magnifiques illustrations, d'un répertoire des sources et de leur renvoi aux différents essais, ainsi que d'un index. La lecture pourra donc s'effectuer en bloc ou bien par entrées thématiques.

Éric Monin

**Michèle ROBERT, «Que dorénavant chacun fuie paillardise, oisiveté, gourmandise...»**  
*Réforme et contrôle des mœurs: la justice consistoriale dans le Pays de Neuchâtel (1547-1848)*, Neuchâtel: Alphil, 2016, 465 p.

L'histoire de l'exercice de la discipline morale sous l'Ancien Régime n'avait jamais fait l'objet d'une véritable synthèse pour le Pays de Neuchâtel, lacune richement comblée par l'ouvrage de Michèle Robert. Comme le souligne son auteure, seule la mise en place des cours de justice avait jusqu'ici bénéficié d'un traitement précis: leur fonctionnement, le détail de leurs activités, et surtout les tensions ayant jalonné leur existence – de leur adoption à partir de la Réforme à leur abolition en 1848 – demeuraient encore peu connus.

C'est donc avant tout l'histoire d'une institution, celle des consistoires seigneuriaux, que Michèle Robert propose de retracer. L'important travail de dépouillement des archives effectué par l'historienne neuchâteloise pour les tribunaux de Valangin, Môtiers, Travers et Gorgier permet d'éclairer non seulement les aspects propres à chacune de ces cours, mais offre également un panorama du climat social, politique et religieux de plus de trois siècles d'histoire neuchâteloise.

Le choix du cadre géographique et chronologique constitue certainement l'atout majeur de cette recherche, en raison du contexte particulier que présente le comté de Neuchâtel. Ancienne possession d'un roi français, il offre l'exemple d'un territoire réformé, alors pourtant sous l'égide d'un souverain catholique. La faible ingérence de ce dernier permettra aux pouvoirs locaux de bénéficier d'une relative autonomie, à l'origine de la mise en place d'un appareil disciplinaire «à deux étages». Parallèlement aux consistoires seigneuriaux, placés sous l'autorité du prince et composés de membres laïcs et ecclésiastiques, les pasteurs obtiendront la création de consistoires paroissiaux, qui fonctionneront en tant que tribunaux de première

instance, mais dont le rôle demeurera essentiellement admonitif. Le contenu des séances des cours paroissiales, tenues secrètes, n'a malheureusement pas pu être exploité. Mais ce partage donnera lieu à un perpétuel bras de fer entre les deux instances, la singularité de cette justice à deux niveaux déterminant une pratique consistoriale distincte des autres régions protestantes de Suisse, ce qui confère à l'étude de Michèle Robert un intérêt particulier dans le paysage historiographique.

Autre spécificité des consistoires seigneuriaux neuchâtelois étudiés par Michèle Robert, ils se maintiennent jusqu'en 1848, soit près d'un demi-siècle plus longtemps que dans les autres territoires protestants de Suisse. En privilégiant une approche sur la longue durée, l'ouvrage met en exergue les évolutions de la discipline ecclésiastique à l'aune des importantes mutations politiques et religieuses qui traversent la période, depuis l'affirmation du protestantisme jusqu'à l'émergence d'un État moderne.

La section la plus importante s'intéresse aux types d'infractions poursuivies, principalement celles relatives aux atteintes à la morale sexuelle qui, comme ailleurs, constituent progressivement la principale préoccupation des consistoires. Pour chacun des quatre tribunaux étudiés, l'auteure expose les délits, les peines encourues ainsi que les évolutions du dispositif légal, chaque catégorie étant illustrée par plusieurs exemples. On regrettera peut-être que la démarche s'attache essentiellement à répertorier ces affaires par type de délits, alors qu'elles soulèvent des problématiques qui auraient mérité une mise en perspective ainsi qu'un ancrage plus important avec l'histoire de la sexualité.

Les deux autres groupes d'infractions étudiés – les manquements à la discipline ecclésiastique puis les comportements scandaleux – témoignent d'abord de la présence et de la survie de pratiques populaires (superstitions, magie, consultation de devins), ainsi que des coutumes de la vie quotidienne (danses, déguisements, jeux). Les délits évoqués dans cette section offrent également un aperçu de la manière dont les normes qui ont accompagné la Réforme se sont mises en place, et surtout les résistances qu'elles ont pu susciter. Injures faites aux pasteurs et rébellion à l'encontre de ces derniers, refus de suivre l'office religieux ou de comparaître devant les consistoires admonitifs, révèlent combien le processus d'introduction de la nouvelle foi a également engendré des résistances au niveau de la population, notamment parmi les notables. Sur la base d'une analyse qui s'appuie scrupuleusement sur la documentation, Michèle Robert parvient avec succès à démontrer que la lutte entre pouvoirs séculiers et religieux ne s'est pas limitée à la concurrence entre les pasteurs et les instances gouvernementales, les autres acteurs de la société n'ayant pas constitué des objets passifs face aux événements.

De manière générale, la structure de l'ouvrage permettra au lecteur souhaitant se renseigner sur les divers aspects de la justice consistoriale neuchâteloise de s'orienter rapidement grâce à un découpage qui suit successivement la chronologie, la typologie des délits, les lieux, et l'évolution des lois. Cette organisation ne laisse qu'une place assez modeste à l'élaboration d'une analyse plus sociale des phénomènes examinés (malgré la présence d'un chapitre dédié aux origines socioprofessionnelles des prévenus), l'ampleur du cadre chronologique et de la documentation exploitée expliquent cependant assurément ce parti pris.

Il faut se réjouir de la parution d'une telle étude dont l'ampleur du travail explique la rareté. Par le regard complet qui est porté à l'institution des consistoires seigneuriaux du Pays de Neuchâtel, l'ouvrage constituera à n'en point douter un outil de référence pour contextualiser tous les futurs travaux qui se pencheront sur des aspects plus spécifiques que la richesse des sources mises au jour par Michèle Robert ne manqueront pas de susciter.

*Aline Johner*

**Séverine HUGUENIN, Timothée LÉCHOT (éds), *Lectures du Journal helvétique 1732-1782, Actes du colloque de Neuchâtel 6-8 mars 2014*, Genève: Slatkine, 2016, 413 p.**

Cet ouvrage collectif issu d'un colloque tenu à Neuchâtel du 6 au 8 mars 2014 et édité deux années plus tard aux Éditions Slatkine, permet sans commune mesure de renouveler l'historiographie sur une des principales gazettes publiées sous l'Ancien Régime en Suisse: le *Journal helvétique*. Réunissant seize articles de spécialistes des Lumières suisses et de chercheurs de divers horizons et précédés d'une introduction très substantielle des éditeurs Séverine Huguenin et Timothée Léchot, ces actes mettent l'accent sur l'ouverture interdisciplinaire et internationale que connaissent les domaines éditoriaux, la circulation des savoirs ou encore la réception des contenus autour de la gazette. D'autant plus que la rédaction du journal est prise en charge par des acteurs célèbres des Lumières que sont le savant Louis Bourguet, l'encyclopédiste Fortunato Bartolomeo De Felice ou le critique littéraire Henri-David Chaillet. Parmi les éditeurs, nous retrouvons les imprimeurs-libraires de la Société typographique de Neuchâtel.

Séverine Huguenin et Timothée Léchot, deux jeunes chercheurs lausannois, contribuent par leur très large introduction à montrer l'intérêt que peut constituer l'étude du *Journal helvétique* pour comprendre l'actualité politique et littéraire contemporaine, tout en permettant également de se pencher sur la complexité de l'entreprise éditoriale au temps des Lumières: faut-il éditer un journal purement suisse ou s'ouvrir à l'Europe des Lumières, et notamment au marché parisien? Jean-Daniel Candaux parle déjà d'«helvétisation» dans les premières années de publication de la gazette, qui s'appelait alors *Mercure suisse*: paradoxalement, aucun ouvrage imprimé sur une presse helvétique n'est recensé en 1732 (sur 26 recensions cette année-là), alors que la recension demeure une des activités principales du journal.

Timothée Léchot, quant à lui, fait remarquer que les thématiques abordées par le journal ne sont pas que «sérieuses»: les rédacteurs prennent en effet un malin plaisir à alimenter leurs pages de logogriphes ou d'énigmes en vers, suivant ainsi la mode instaurée par la presse périodique du XVIII<sup>e</sup> siècle, mais scindant le lectorat entre «partisans de la gravité helvétique et amateurs décidés du frivole» (p. 182), poussant les débats jusqu'à opposer les tenants d'une revalorisation d'une représentation négative du Suisse, comme elle s'impose à l'échelle européenne, à ceux qui appellent aux valeurs culturelles étrangères, terreau d'un enrichissement littéraire dont ils refusent de se priver.

Le colloque donne la part belle à la circulation des savoirs, notamment scientifiques (trois articles sur les cinq de cette partie). Jeanne Peiffer étudie les stratégies éditoriales instaurées par Louis Bourguet entre 1732 et 1742 afin de diversifier les publics cibles. Nous retrouvons ainsi cette dichotomie au sein du lectorat, déjà évoquée précédemment par Timothée Léchot, entre un public frivole, avide de «poésie, d'histoires et de nouvelles curieuses» (p. 267-268) et un public désireux de retrouver une information plus technique: les femmes seront d'ailleurs automatiquement exclues du second lectorat.

Muriel Collart, quant à elle, s'intéresse à la météorologie par le biais du Dr Garcin, science naissante à laquelle le journal n'accorde pas moins de 360 pages sur les dix premières années de son existence. Il faudra attendre les années 1770 et notamment les travaux des Genevois Jean-André Deluc et Jean Sénebier pour que la météorologie fasse de nouveau son apparition au sein de la gazette.

Enfin, Miriam Nicoli s'attache à scruter les références à l'immunisation variolique au sein de la gazette, entre partisans et détracteurs. Le journal sert ainsi non seulement de relais d'information au grand public concernant une maladie mal connue, mais aussi à alimenter le débat entre les deux camps opposés.

Finalement, l'ouvrage se termine par l'article d'Alain Cernuschi, qui revient sur la publication au sein de la gazette d'un certain nombre d'articles de l'*Encyclopédie*. Passant d'un certain «malaise» lors du choix desdits articles, à une posture totalement pro-*Encyclopédie* sous l'ère De Felice, Alain Cernuschi montre toute l'ambiguïté se trouvant au sein du journal sur la longue durée, du fait de sa position intermédiaire entre Suisse et Europe, et des nombreux changements de rédacteurs au cours des années.

Toutes ces recherches, rendues possibles par le magnifique travail de la Bibliothèque cantonale et universitaire de Lausanne qui a numérisé les quelque 85 000 pages d'articles couvrant les années 1732 à 1782, démontrent à quel point le *Journal helvétique* est une source riche et incontournable pour tous les chercheurs s'intéressant aux problématiques liées à l'édition, la réception et la circulation des idées dans la République des lettres au siècle des Lumières. Le magnifique travail de Séverine Huguenin et Timothée Léchot ouvre ainsi une voie à de nombreuses autres recherches, d'autant plus qu'il est prévu très prochainement de mettre à disposition des chercheurs un inventaire précis de l'ensemble des articles de la gazette.

Éric Monin

**Léonard BURNAND, Stéphanie GENAND, Catriona SETH (dir.)** *Germaine de Staël et Benjamin Constant. L'esprit de la liberté*, Paris: Perrin; Genève: Fondation Martin Bodmer, 2017, 248 p.

Le 25 octobre 1767, à Lausanne, naissait Benjamin Constant, dans l'immeuble qu'occupe aujourd'hui le Cercle littéraire. Et le 14 juillet 1817 s'éteignait, à Paris, Germaine de Staël, la muse de l'auteur des *Principes de politique*, sa maîtresse, la mère de sa fille Albertine. L'anniversaire de la naissance du premier et celui du décès de la seconde se superposaient ainsi en l'année 2017 et il eût été regrettable de ne pas marquer l'événement de digne manière, tant ces deux personnages ont laissé une empreinte indélébile sur la pensée politique du début du XIX<sup>e</sup> siècle. Penseurs, tous deux furent aussi des acteurs des temps troublés qui accompagnèrent la Révolution française et l'ère napoléonienne, tout en posant les fondements intellectuels du libéralisme, l'une des tentatives les plus importantes de réconcilier les fruits de 1789 avec les légitimes aspirations des individus à l'ordre et la tranquillité. Un ordre que la Terreur avait durablement déchiqueté, traumatisant longtemps les esprits de l'époque.

Esprits universels, Benjamin et Germaine ne pouvaient se contenter de penser leur temps ou même d'y jouer un rôle en vue, comme chef de file du jeune mouvement libéral, pour le premier, ou comme figure tutélaire d'un prestigieux salon tisonnant ses adversaires de sa fulgurante – et redoutée – intelligence, pour la seconde. Ils l'ont également façonné à travers leurs activités d'écrivain. Mieux que de saisir la vie politique qui les environnait, ils en ont sondé les soubassements et disséqué les cœurs. Ils ont perçu les changements à l'œuvre sur la scène politique et ont ausculté l'évolution de l'âme humaine, encore déchirée entre les réflexes anciens et une modernité à peine esquissée, en phase de transition sur la passerelle du romantisme qui reliait les deux univers. Le Moi s'affirme dans une vision du collectif en pleine mutation, *Adolphe* noue un dialogue subtil avec Corinne tout en mettant en scène les tumultueuses amours de leurs géniteurs spirituels: deux esprits du temps qui se querellent et s'admirent dans leur ancrage dans un *Zeitgeist* qu'ils savent décrire pour l'avoir vécu intensément. Le peuple, la nation émergent et se confondent encore, deux abstractions se substituent à une autre, longtemps nantie d'une illusion de réalité: le roi.

Comment fêter en 2017 pareil anniversaire? Comment aborder ces deux personnages objets de nombreuses études? En Suisse romande, un colloque s'est concentré sur l'actualité de la pensée de Constant, sous l'égide de L'Institut libéral et du Cercle démocratique de Lausanne: les contributions présentées à cette occasion ont été publiées dans les *Annales Benjamin Constant* en décembre 2017. Et la Société des études staëliennes, la Fondation d'Haussonville ainsi que les Amis du Château de Coppet ont honoré la fille de Necker par diverses activités et cycles de conférences. Mais comment s'approprier ce couple si extraordinaire à travers le double anniversaire qu'offrait 2017? Benjamin et Germaine, si différents et pourtant indissociables par les innombrables échanges et conversations qui les ont unis et, en même temps, ont fécondé leurs œuvres respectives, se soustrairaient-ils à une approche commune?

La Fondation Bodmer, avec la collaboration de l'Institut Benjamin Constant de l'Université de Lausanne et de la Société des études staëliennes, a répondu avec brio par la négative à cette question. Une remarquable exposition organisée à Cologny, dans les locaux de la Fondation, et le magnifique catalogue qui la complète,

proposent une mise en perspective fascinante de ces deux existences, intimement liées, mues par les mêmes objectifs au service de la liberté, mais adossées à des caractères aussi forts que dissemblables. Orchestratrices de ces «vies parallèles» arrimées à notre région, directeurs de l'ouvrage (avec Catriona Seth) et commissaires de l'exposition, Léonard Burnand et Stéphanie Genand sont parvenus à construire une subtile narration des deux biographies, dans leurs spécificités autant que dans leurs intersections, si nombreuses, si riches. Le catalogue, où l'élégance le dispute à la densité de la matière livrée au lecteur, dresse ainsi un double portrait passionnant, à travers une vingtaine de contributions, signées par les meilleurs spécialistes de la question. Illustrés et nourris par une belle iconographie, des lettres et des documents commentés, ces textes structurent le propos du livre au gré de quatre grands chapitres: «Deux enfants des Lumières», «Un couple en révolution», «Engagements politiques» et «Intime et fiction», autant de portes d'entrée dans les univers polyphoniques dans lesquels évoluent les deux héros.

Qu'il soit permis à l'auteur de ces lignes un petit regret. La tentative de faire le départ entre ce qui revient à Germaine dans la pensée de Benjamin... et à Benjamin dans l'œuvre de Germaine relève d'un exercice hautement périlleux. On peut néanmoins déplorer qu'aucune contribution n'ose une synthèse sur la question. Seul Giovanni Paoletti rappelle combien Germaine a inspiré son ami-amant dans ses réflexions sur le conflit entre la liberté des Anciens et celle des Modernes. Le lecteur est donc invité à se plonger dans les écrits politiques de Germaine de Staël, moins connus que ses romans ou de *De l'Allemagne*. Par bonheur, ceux-ci sont désormais plus accessibles, grâce aux éditions Robert Laffont qui viennent de publier, sous la direction de Laurent Theis et avec une préface de Michel Winock, ses quatre principaux textes dans *La passion de la liberté*, dans la collection Bouquins (2017).

Olivier Meuwly

**Pierre RIME (éd.), *Pierre Léon Pettolaz: Correspondance 1789-1799*, Fribourg: Société d'histoire du canton de Fribourg, 2016, 468 p. (Archives de la Société d'histoire du canton de Fribourg, nouvelle série, vol. 19)**

Lumineusement préfacée par Marius Michaud, historien reconnu des courants révolutionnaire et contre-révolutionnaire du canton de Fribourg, cette correspondance, reconstituée avec une patience de bénédicte par Pierre Rime, réunit soixante-deux lettres de et à Pierre Léon Pettolaz, dont quatre-vingts pour cent forment ce qu'on peut appeler un réseau épistolaire valdo-fribourgeois: y participent le doyen Bridel (32 missives) et le publiciste Lanteires (20), les comparses groupant l'érudit et sénateur zurichois Ott (9) et Madame de Pont-Wullyamoz, femme de lettres, vaudoise passée à la foi papiste et obsédée d'ascendance nobiliaire (1). Mais, avant d'en venir au fait, il est essentiel, pour l'intelligence du tout, d'en présenter le contexte général.

Au cœur dudit réseau, voici donc le Fribourgeois Pierre Léon Pettolaz. Il n'a rien du citadin, mais tout de l'intellectuel isolé dans sa thébaïde campagnarde au sein d'une population rurale dont le tiers est analphabète. Que fait-il donc dans cette galère?

Originaire, natif et résident du bourg montagnard de Charmey, haut lieu de la production du gruyère d'alpage, Pettolaz – Pierre Rime a écrit sa biographie en 2014 – compte parmi les notables de la commune, l'une des plus vastes du canton de Fribourg. Propriétaire foncier, il y exerce aussi, au privé, l'activité de notaire, et, dans la fonction publique, la charge en vue de curial, dont les compétences, d'ordre administratif et judiciaire, s'étendent à l'ensemble des communes formant le vaste «Pays et Val de Charmey». En 1791, le Charmeyan sera même gouverneur – aujourd'hui syndic – de son village. Il faut dire aussi que les Pettolaz y tiennent le haut du panier: plusieurs d'entre eux ont fait fortune dans le commerce du gruyère et fait souche à Lyon, plaque tournante française du «roi des fromages», selon l'expression peu banale – belle publicité! – de l'*Encyclopédie* de Diderot et d'Alembert et qui justifie – métaphore filée – l'étiquette nobiliaire de «barons» collée ironiquement aux grands négociants suisses du prestigieux produit. Il va de soi

qu'un roi a besoin de barons pour lui faire la cour. Le piquant, c'est que ces barons sont fils de... Guillaume Tell!

Seulement voilà, Pierre Léon descend de la branche qui a fait faillite dans ce business aussi périlleux que juteux. Dès lors, il ne sera pas non plus de la caste des Pettolaz élevés par la grâce de Leurs Excellences de Fribourg au rang convoité de « patricien », particule « de » à l'appui. Il n'est pas resté cul-terreux pour autant. S'il n'a pas fréquenté le Collège Saint-Michel de la capitale, il a joui de la formation que lui a prodiguée un cousin jésuite très cultivé, naguère précepteur dans une bonne famille d'Autriche. C'est sans doute à son école que Pierre Léon a appris, non seulement à aimer sa religion, mais aussi à se cultiver lui-même et à goûter aux belles-lettres, ce dont témoignent sa curiosité intellectuelle, sa bibliothèque et la qualité de sa plume.

La correspondance du Charmeysan, dûment présentée, documentée, annotée et illustrée (il n'y manque qu'un index des noms et un glossaire), l'éditeur Rime la publie, écrit-il, « dans le jus de son langage d'époque » (p. 92). Elle commence en 1789, année de la Révolution française et... de son mariage! Est-il permis de penser que la dot de sa femme autorise Pettolaz à consacrer une part appréciable de son temps à ses loisirs? La première lettre, du 29 juillet, n'inaugure pas, en fait, la correspondance publiée par Pierre Rime, qui a fouillé partout, mais n'en a retrouvé qu'une partie. Elle est de la plume de Jean Lanteires (1756-1797), publiciste français d'ascendance huguenote établi sur les bords du Léman et éditeur dès 1786 du *Journal de Lausanne*, joyeux fourre-tout hebdomadaire de quatre pages, mais rigoureusement apolitique comme l'exige la censure bernoise. Pettolaz y est abonné et y publie même une lettre de lecteur. Dans son billet de juillet, Lanteires, sans doute connu sur les bords de la Limmat, se fait simplement l'intermédiaire entre Pettolaz et « le Sénateur Ott », collectionneur d'art et de documents rares en quête d'un correspondant au Pays de Fribourg.

Globalement, la correspondance, comme le montre Pierre Rime, tourne autour de quatre thèmes majeurs: la religion, le patriotisme, la Révolution française, les critiques du régime patricien. Le premier – on devait s'y attendre – meuble à loisir les échanges qu'entretiennent le catholique romain Pettolaz et le pasteur protestant Bridel, alors ministre à Bâle puis à Château-d'Œx. Il convient de relever la tolérance et le respect réciproque sur le ton desquels dialoguent les deux interlocuteurs et qui n'ont rien à envier à l'interconfessionnalité d'aujourd'hui. Une raison à cela: leur patriotisme commun ou, pour mieux dire, l'amour partagé de « la commune patrie ».

Ce second thème fonde l'helvétisme, mouvement régénérateur à l'origine de la Société helvétique, à laquelle appartiennent Bridel et Ott, mais que boude Pettolaz. Pourquoi donc? Parce que le gouvernement fribourgeois, méfiant, en interdit tout bonnement l'accès à ses « fidèles sujets ». Incompréhension de Pettolaz: à ses yeux, les premières vertus du bon Helvète ne sont-elles pas la franchise et la droiture? Plus généralement, la notion de patrie est le lieu par excellence où, dans la bourgeoisie dite ordinaire – par opposition à la bourgeoisie privilégiée – et à laquelle appartiennent Bridel, Lanteires et Pettolaz, se noue la gerbe des « valeurs »: famille, bonheur, liberté, pureté antique des mœurs. Ainsi le voit l'*Encyclopédie* de Diderot et l'Alembert, comme le souligne avec pertinence Pierre Rime.

Troisième thème: « '89 ». La décennie 1789-1798, temps qui sépare la Révolution française et la Révolution helvétique, est vécue en Suisse comme celle de la *pré-révolution*. Dans cette phase de transition et d'incertitude du lendemain, les esprits et les cœurs, naviguant entre deux eaux – celle, chaude, de la Révolution et celle, froide, de la Contre-révolution (le néologisme est d'époque) – se partagent en trois mouvances: celle de l'attente fébrile du changement, celle de la résistance au changement et, à mi-chemin, celle de l'adaptation au changement. La correspondance de Pettolaz les reflète-t-elle? En partie. Pettolaz et Bridel tombent d'accord sur un point: si la patrie devait changer, ce devrait être par ses propres moyens. L'invasion subite de 1798 et l'occupation font du grand voisin le maître du destin de feu le Corps helvétique. Néanmoins Pettolaz, happé par le souffle de la Révolution helvétique, s'engage sur le champ et sert loyalement le nouveau régime au point d'endosser le poste périlleux de président du Sénat helvétique. Quant à lui, Bridel ne pourra se résoudre à rallier « le nouvel ordre de choses » et en sera le dénonciateur intrépide. Mais la correspondance entre les deux épistolières cesse en janvier 1799 déjà. Quel dommage!

Quatrième et dernier thème: la critique de Pettolaz envers le régime patricien. Elle éclate dès 1789-1790. Face aux événements parisiens, nos aristo-démocrates – intimement liés à la monarchie par le service de France – se braquent et instaurent un système inquisitorial de répression: censure générale des écrits, des images et de la parole, ouverture du courrier postal, mise en place d'un réseau serré d'espionnage, incitation à la délation, arrestations, interrogatoires, saisies. Pettolaz, lui, le modéré, le supporte mal, mais, moralement assis entre deux chaises, se tait, miné par un conflit de loyautés: envers le gouvernement auquel il doit son étude de notaire et sa charge de curial; envers lui-même, acquis est-il aux droits de l'homme et du citoyen proclamés à Paris en 1789 et, partant, convaincu de la nécessité d'un partage démocratique du pouvoir. La chute de l'Ancien Régime patricien lui donne l'occasion de participer à la mise en place de la nouvelle Suisse. Hasard de la sémantique, le «patriote» de hier est devenu le «patriote» du jour.

Conforme au genre épistolaire fort prisé de l'époque, la correspondance de Pettolaz – on en ignore l'amplieur exacte – révèle des idées, des aspirations et un besoin d'ouverture au savoir dont l'inspiration profonde puise dans les Lumières du dix-huitième siècle, et plus précisément dans les «Lumières catholiques» – *katholische Aufklärung* – à comprendre comme tentative de conciliation, au sein de la République européenne des Lettres, du vaste courant universel d'émancipation de l'esprit – «ose penser par toi-même», selon l'invitation de Kant – avec la tradition de l'Église romaine du primat du dogme. Ce savant et délicat cocktail semble assez bien réussi dans la formule pettolienne.

Georges Andrey

**Grégoire GONIN, *Redécouvrir la porcelaine de Nyon (1781-1813). Diffusion et réception d'un artisanat de luxe en Suisse et en Europe du XVIII<sup>e</sup> siècle à nos jours*, Neuchâtel: Alphil, 2017, 126 p.**

Le prologue de cette recherche originale s'apparente à l'ego-histoire par son côté intimiste, qui révèle le déclic, d'abord, et la passion, ensuite, de Grégoire Gonin pour la porcelaine de Nyon qu'il explique par son rapport à l'esthétique qui «structure de longue date mon rapport au monde». Avec finesse et pudeur, il cherche les raisons profondes de cet engouement allant jusqu'à poser une question dérangeante: «dans quelle mesure l'investissement pour les choses supplée-t-il l'absence des êtres au point de suggérer le caractère relatif et la *vanitas* d'une passion?» La complexité des relations entre l'être humain et les objets dont il s'entoure, sujette aux modes et autres représentations, s'impose comme la trame de cette recherche truffée de questions et d'interprétations parfois osées. Ses réflexions sur les différences d'approches des disciplines convoquées autour de son thème, soit l'histoire de l'art, l'histoire, l'économie, la sociologie, la psychologie du goût, etc. ouvrent de belles perspectives dans son choix délibéré et assumé de tenter un éclairage pluridisciplinaire. Sa démarche, dépassant le monde rassurant des descriptions, propose de nouveaux questionnements en cherchant, dans les limites de ses sources, à inscrire du sens dans la trame des événements de la création d'une manufacture de porcelaine durant une période aussi troublée que les années 1781 à 1813.

L'introduction intitulée «La porcelaine de Nyon revisitée» donne de manière claire la structure du livre en privilégiant les perspectives économique, sociale et culturelle. Une série de questions articulée chronologiquement retient la curiosité du lecteur qui découvre que chaque siècle a sa problématique propre. Le premier chapitre dresse un bilan historiographique impressionnant de la porcelaine de Nyon sans omettre de préciser l'absence de sources de première main en soulignant les «focales divergentes» entre l'approche historique soucieuse des aspects économiques, sociaux et entrepreneuriaux et l'histoire de l'art préoccupée d'esthétique et de stylistique trop souvent détachée de toute contingence matérielle.

Le deuxième chapitre brosse en quelques pages relevantes le panorama de l'économie régionale de l'arc lémanique en l'insérant dans ses interactions avec l'espace européen de manière à inscrire l'histoire de la manufacture de porcelaine dans un cadre géographique élargi. Le contexte établi, Grégoire Gonin aborde le

chapitre central consacré à l'histoire de la manufacture, créée en 1781, et dont le destin va être marqué par une succession d'années de plus en plus troublées – de la fin de l'Ancien Régime aux premiers craquements de la chute de l'Empire napoléonien. Face à une telle conjoncture, la survie tenait de l'exploit ! Utilisant les données collectées par Laurent Droz dans son mémoire de licence en histoire soutenu en 1997, mais resté inédit, Grégoire Gonin lui rend hommage avant de brosser un tableau suggestif des circonstances de la création de l'entreprise et de son développement chaotique marqué par trois décennies de pertes financières. Son analyse des réseaux de diffusion et ses remarques sur les probables recouplements des réseaux de distribution de l'artisanat local (horlogerie, orfèvrerie, indiennes, et céramique) confirment les travaux d'Anne Radeff et de Béatrice Veyrassat. En partant d'une esquisse d'une sociologie du luxe sous l'Ancien Régime, il met en évidence une «révolution des objets», laquelle se calque sur les différenciations sociales et il va jusqu'à soulever la délicate question de l'usage de ces services que l'on ne sortait que lors de grandes réceptions.

Les pages retracant les médiations sociales de la redécouverte du «vieux Nyon» abordent le regain d'intérêt pour le passé à l'aube de la seconde industrialisation, l'influence des sociétés savantes, le développement des musées et le rôle des antiquaires dans ce renouvellement du public aisé pour la porcelaine de Nyon. La collection devient l'un des attributs du bourgeois avec l'apparition de la vitrine que l'hôte commente devant ses invités. Son dernier chapitre au titre confus recèle quelques perles.

Son analyse des changements de clientèle, «Du patricien-propriétaire au bourgeois collectionneur» le conduit à des digressions pertinentes sur la mode, le luxe, les motivations des collectionneurs, le monde des ventes aux enchères, la diminution drastique des antiquaires, la sociologie des acheteurs et l'évolution du goût au fil des générations.

Ses études de cas de deux grandes collections privées et la mise en perspective d'importantes transactions, ses remarques pertinentes sur des sources rares comme les commentaires et les prix relevés lors de ventes importantes et son analyse fouillée de l'effondrement des prix des porcelaines de Nyon ces dix dernières années qu'il compare avec l'argenterie lausannoise du XVIII<sup>e</sup> siècle, s'imposent par leur pertinence et leur originalité. Ces pages montrent aussi que le marché de l'art reste d'une grande opacité depuis des lustres et que les plus belles collections constituées à prix d'or peuvent perdre de leur valeur au gré des modes.

Ce livre s'inscrit dans le renouveau de l'histoire locale et régionale, enrichie par des approches, qui dépassent la description et l'anecdote pour tenter de faire revivre des pans entiers du passé en remettant les objets dans leur contexte d'apparition et surtout dans leurs usages.

Le choix et la qualité de l'iconographie enrichissent la lecture en particulier la précision des légendes qui fournissent d'intéressants compléments d'information pour les profanes.

Grégoire Gonin cherche à nous faire partager sa passion pour la porcelaine de Nyon en éveillant notre curiosité pour un page d'histoire vaudoise qu'il récrit avec talent.

François Jequier

**Daniel TRÖHLER, Pestalozzi. Au cœur du tournant pédagogique, Lausanne: Antipodes, 2016, 155 p. (traduit de l'allemand par Marianne Enckell).**

Le prestige de Johann Heinrich Pestalozzi, au XIX<sup>e</sup> siècle, fut immense. Dans ce siècle épris d'éducation où l'école s'impose comme le lieu magique à travers lequel se forme la conscience citoyenne, dans ce siècle au cours duquel les États nationaux se constituent, Pestalozzi se dresse comme un phare vers lequel les artisans d'une pédagogie adaptée aux attentes des temps nouveaux tournent tous leurs regards. Daniel Tröhler a le grand mérite, dans son livre à la fois passionnant et ramassé, de bien mettre en perspective l'action et la personnalité de Pestalozzi, à un moment historique qui a fait sien la notion de progrès. L'être humain est jugé perfectible et son destin dépendra dès lors de ce qu'il apprendra dès son plus jeune âge.

Si sa vision de l'école est moins révolutionnaire de celle que ses admirateurs, fort nombreux, ont longtemps cru, Pestalozzi a fini par incarner le « tournant pédagogique » qui se dessine entre la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle et le début du siècle suivant. Mieux que quiconque, à travers son œuvre littéraire, philosophique ou de pédagogue, le Zurichois parvient à offrir une synthèse très élaborée entre les aspirations républicaines de sa jeunesse dans la Zurich des Lumières, les mutations d'une société capitaliste en phase ascendante et, enfin, les élans romantiques théorisés par l'idéalisme allemand. Chantant, avec ses amis étudiants de l'« Athènes de la Limmat », la puissance dévastatrice d'une vertu républicaine innervée par l'enseignement de Zwingli, Pestalozzi trace les plans d'une pédagogie rénovée capable d'armer le sens moral des enfants.

Le monde en construction a en effet besoin, et plus que jamais se convainc-t-il, de magistrats dotés d'une vocation éthique à toutes épreuves : sa « Méthode » doit catalyser ces efforts. Peu importe si l'on vit dans une république démocratique ou dans une monarchie éclairée, ce qui compte est la valeur morale du personnel dirigeant ; le Zurichois ne cachera d'ailleurs pas son profond respect pour Joseph II. Cette approche éloignée de tout militarisme politique explique le succès de son discours au Danemark ou en Prusse, ce dernier Etat sachant puiser dans la pensée de Pestalozzi les ferment de ses futures grandes réformes que les Scharnhorst, sur le plan militaire, ou Humboldt, sur le plan académique, impulseront après les défaites enregistrées face à Napoléon.

En définitive, et ce constat ressort bien de l'ouvrage de Daniel Tröhler, par le message moral qu'il entend distiller à travers son travail acharné et désintéressé, Pestalozzi, – pédagogue charismatique et adulé – apparaît davantage comme un réformateur social de grande ampleur. En préparant le discours sur l'Ecole qui sous-tendra les décennies ultérieures, il place l'éducation au fondement d'une société apte à ne pas abandonner ses membres les moins bien lotis sur le bord du chemin. Loin d'une formation articulée autour de l'absorption brute d'un savoir soustrait à la dimension psychologique de l'apprentissage, adepte d'une formation professionnelle solide pour les enfants les plus pauvres, Pestalozzi, malgré ses échecs, ne perd jamais de vue le bien-être de la société, garantie de l'épanouissement de tout individu.

A Stans, où il se voit confier l'accueil des orphelins que les armées françaises ont laissés dans les vallées obwaldiennes, à Berthoud ou à Yverdon, où son institut ouvre en 1805, Pestalozzi s'accroche à sa mission. Avec de grandes déconvenues parfois. Il souffrira longtemps du dédain dont il s'estime l'objet, en dépit de la reconnaissance internationale qui l'entoure. Peu doué pour la gestion des établissements dont il a la charge, toujours confiné dans de graves difficultés financières, Pestalozzi demeure la figure de proue d'une Europe nouvelle vouée au savoir et à la science. Sans cacher les failles du personnage et attaché à l'inscrire dans l'histoire des idées de son temps, le livre de Daniel Tröhler constitue une contribution importante à la compréhension des enjeux intellectuels du début du XIX<sup>e</sup> siècle.

Olivier Meuwly

**Séverine PACTEAU DE LUZE, *Alfred de Luze un négociant en vins à Bordeaux (1797-1880)*, Bordeaux : Éditions Confluences, 2016, 130 p.**

L'auteure, maître de conférences honoraire en histoire contemporaine à l'université de Bordeaux, dont les travaux font autorité, s'est penchée sur l'un de ses ancêtres, Alfred de Luze, qui a beaucoup correspondu avec les membres de sa famille établie en Suisse, dans les États allemands, aux États-Unis, en Angleterre et en France. Ce corpus d'un millier de lettres manuscrites permet de saisir la vie quotidienne d'une famille éclatée où le père se révèle être un chef de famille omniprésent, se mêlant de tout, ayant un avis sur tout, aussi attentif qu'autoritaire, chaleureux et exigeant. Avec une belle écriture, Séverine Pacteau de Luze décrit avec précision, notes à l'appui, les relations familiales d'un négociant bordelais, dont le père a frisé la faillite et qui a dû « travailler comme un forçat » pour s'imposer dans un milieu où la concurrence est rude.

Grâce à ses relations familiales élargies, il réussira à percer, après des revers successifs, en accumulant une fortune importante, laquelle lui permit d'acquérir une grande propriété, dont les aménagements occupent une place importante dans sa correspondance. Les lettres décrivent les péripéties d'une vie bien remplie avec les soucis propres aux classes aisées où le paraître domine souvent l'être, où il faut recevoir en tenant son rang et cultiver sans relâche des relations sociales dictées par des contingences matérielles.

L'éthique protestante se devine au fil des lettres et, surtout, la solidarité de l'internationale protestante (Mandrot et Pourtalès en Suisse, Bethmann en Allemagne) dont l'aide matérielle permet de franchir des gués délicats propres au monde du négoce. Séverine Pacteau de Luze s'est fait connaître par son étude sur *Les Protestants à Bordeaux* publié en 1999.

Plusieurs cercles de sociabilité se dessinent: la famille d'abord, les relations d'affaires et les contacts de proximité avec les autorités locales, ce qui amène Alfred de Luze à fréquenter les salons des préfets de la Gironde sous le Second Empire, puis sous la III<sup>e</sup> République naissante.

Consul de Hesse de 1846 à 1871, ce Neuchâtelois d'origine sera anobli par le grand-duc de Hesse et il précise fièrement dans l'une de ses missives: «Tout le monde m'appelle baron».

Son rapport à l'argent et les conseils financiers qu'il prodigue à ses cinq fils et à ses belles filles mettent en évidence ses origines protestantes et cette peur de manquer due à des revers de fortune dominés avec patience et résignation. Avec cinq fils à marier, le patriarche s'est beaucoup préoccupé de stratégie matrimoniale d'autant plus que cette grande famille avait essayé un peu partout.

Esprit curieux marqué par ses origines helvétiques et allemandes, ayant des liens étroits avec des familles britanniques installées dans le quartier des Chartrons à Bordeaux, membre influent de l'Église protestante, Alfred de Luze commente la politique française, laquelle traverse des crises majeures avec la chute du Second Empire, la défaite de Sedan, la perte de l'Alsace-Lorraine et les débuts chaotiques de la III<sup>e</sup> République.

Cette abondante correspondance permet de découvrir les aléas d'une vie de famille riche en surprises et autres déconvenues et celle d'un grand négociant en vins qui a «pignon sur rue» en investissant durant des années dans une somptueuse demeure, dont la gestion du personnel lui cause quelques désagréments. Un cahier d'illustrations donne une idée claire des principales résidences où Alfred de Luze aimait recevoir ses proches et ses hôtes.

Ces lettres donnent des éclairages vivants et originaux sur une page d'histoire bordelaise au XIX<sup>e</sup> siècle et un beau témoignage sur la manière dont les étrangers, de toute provenance, surent s'intégrer en prenant une part active à la vie locale.

François Jequier

**Georges ANDREY, Alain-Jacques TORNARE, *L'Acte de Médiation. Socle d'une nouvelle Suisse*, Bière: Cabédita, 2017, 101 p.**

Sous ce titre sont réunies deux interventions présentées lors de la 9<sup>e</sup> Journée d'études napoléoniennes à Morges en février 2016 par deux des meilleurs connaisseurs francophones de la Suisse du début du XIX<sup>e</sup> siècle, bien connus des lecteurs de cette revue, qui s'étaient déjà associés notamment pour étudier la vie et la carrière de Louis d'Affry (G. Andrey et A.-J. Czouz-Tornare, *Louis d'Affry, 1743-1810, premier Landamman de la Suisse, la Confédération suisse à l'heure napoléonienne*, Genève: Slatkine, 2003). L'ouvrage se compose de deux parties, formellement qualifiées de chapitres, mais correspondant en réalité à deux études autonomes ayant chacune un seul auteur.

Dans la première, intitulée «Comment est né l'Acte de Médiation?» (pp. 13-56), Alain-Jacques Tornare présente de manière renouvelée la genèse de ce dernier, à la fois comme texte constitutionnel et comme choix de régime politique, à travers en particulier la convocation de la Consulta de Paris, son déroulement et ses résultats. Il évoque certaines publications récentes, en particulier issues de travaux liés aux commémorations du

bicentenaire dudit Acte de Médiation en 2003, mais recourt aussi à de multiples documents de première main. On sera donc heureux de trouver dans sa présentation des références à des textes inédits en particulier des Archives nationales à Paris, qu'il est l'un des rares historiens actuels à connaître et à utiliser abondamment, des Archives fédérales à Berne et des Archives cantonales fribourgeoises. Sa grande connaissance des sources françaises permet aussi à l'auteur d'utiliser d'anciennes publications peu connues chez nous, comme les *Mémoires* ou le *Journal* de Roederer. En revanche, sans doute par souci de ne pas charger exagérément l'appareil critique, toutes les publications récentes relatives à l'Acte de Médiation ne sont pas utilisées et il arrive à l'auteur de citer seulement d'après les originaux des documents ayant fait aujourd'hui l'objet d'éditions critiques, par exemple s'agissant des procès-verbaux des séances la Consulta, désormais édités par Victor Monnier.

L'optique est résolument favorable à l'intervention napoléonienne et au régime de la Médiation, présenté comme une préfiguration de la Suisse moderne comportant déjà en germe les principaux traits du régime fédératif qui sera finalement adopté en 1848. L'auteur estime dès lors ledit régime injustement maltraité, voire ignoré par l'historiographie traditionnelle. Ce dernier trait, qui rejoint des réflexions déjà avancées dans plusieurs autres travaux du même auteur, nous paraît un peu forcé: il ne nous semble pas certain que les années 1803-1813 soit sous-étudiées par rapport à d'autres: tant la République helvétique, au sujet de laquelle la même affirmation a parfois été faite, que le Régime de la Médiation apparaissent au contraire, en tout cas depuis la série de travaux parus en lien avec les commémorations récentes, des périodes de l'histoire suisse abondamment étudiées, surtout si l'on songe à leur brièveté... Quant à l'idée qu'il s'agirait de sujets injustement mal aimés dans l'historiographie dominante, n'est-ce pas finalement une simple question d'optique? Beaucoup d'historiens en Suisse n'ont certes pas éprouvé une sympathie considérable ni pour la République helvétique, ni pour le régime mis en place par Napoléon entre 1803 et 1813, mais n'est-ce pas un choix aussi légitime que celui d'insister essentiellement sur les aspects favorables? D'ailleurs, ne devrait-on pas alors, comme souvent en matière d'histoire suisse, distinguer à cet égard des tendances cantonales? Pour les historiens vaudois en tout cas, le Régime de la Médiation est très largement présenté sous un jour favorable, dès le XIX<sup>e</sup> siècle et jusqu'à nos jours. Peut-être en irait-il de même dans l'historiographie en allemand ou italien s'agissant d'autres cantons créés en 1803, comme l'Argovie, Saint-Gall, la Thurgovie ou le Tessin, alors que c'est évidemment moins le cas de ceux qui ont considéré surtout la structure de la Suisse dans son ensemble ou l'histoire des anciens cantons.

Quoi qu'il en soit, la vision très positive de l'Acte de Médiation retenue par Alain-Jacques Tornare, qui s'appuie sur de nombreuses réflexions pertinentes, au niveau fédéral aussi, mérite d'être prise en considération. L'auteur sait d'ailleurs trouver des formulations choc, voire provocatrices, comme lorsqu'il voit dans les conceptions de Napoléon l'esquisse de la «formule dite magique qui a fait les beaux jours de la démocratie helvétique depuis 1959» (p. 28) ou écrit que «le fédéralisme... est une invention napoléonienne» (p. 29). Relevons encore une indication terminologique qu'il est sauf erreur le premier à mettre en évidence: constatant que le Landamman, en pouvant s'appuyer sur le chancelier et le secrétaire d'État complétés par un puis deux adjoints, préside un début de gouvernement central, il note l'utilisation dans un document de janvier 1813 de l'expression de «directorate confédéral» pour désigner ce dernier (p. 50 et p. 56 n. 106).

La contribution de Georges Andrey, intitulée «Qui gouverne la Suisse sous le régime de la Médiation?» (pp. 59-96), a une tout autre approche. Elle s'interroge en effet sur la réalité du pouvoir central dans le régime issu de la Médiation, sous l'angle à la fois historiographique et sociopolitique. L'auteur distingue plusieurs réponses possibles: ledit pouvoir pourrait avoir en réalité appartenu entre 1803 et 1813 à la France, voire à Napoléon personnellement. Le Landamman, Louis d'Affry en premier, n'aurait dès lors été qu'une sorte de «préfet de la Suisse» aux ordres de Paris, formule contemporaine déjà puisqu'elle apparaît dans une lettre de 1803 de Frédéric-César de La Harpe. On pourrait aussi voir dans les institutions mises en place en 1803 «un régime ploutocratique», soit une sorte d'aristocratie fondée sur la richesse plutôt que sur la naissance, par référence à l'importance du cens électoral mis en place dans la plupart des cantons. Une troisième

conception, que l'auteur qualifie d'«hypothèse idéologique», consistant à considérer que l'Acte de Médiation a fait passer la direction effective du pays à des modérés «ni aristocrates, ni libéraux», ne retient que superficiellement son attention. Il mentionne néanmoins plusieurs textes de 1803 préconisant un tel rejet des extrêmes et même de «l'esprit de parti» en général. Enfin, la Suisse pourrait avoir été informellement gouvernée entre 1803 et 1813 par une sorte de «triumvirat» résultant de l'entente entre trois des landammans qui se succéderont, Louis d'Affry, Hans von Reinhard et Nicolas Rodolphe de Watteville, chacun exerçant finalement deux fois la charge. Appuyés sur le premier chancelier de la Confédération, en fonction durant toute la période, le Vaudois d'origine Marc Mousson, auquel l'auteur a récemment consacré une monographie (G. Andrey et M. Oeri von Auw, *Marc Mousson 1776-1861, Premier Chancelier de la Confédération suisse*, Bière: Cabédita, 2012), ils auraient formé «un groupe informel permanent». La bonne entente entre ces personnages, complétée par une certaine unité de vues et d'origines sociales, leur aurait permis de gouverner en fait le pays dans une mesure dépassant celle directement prévue par la structure institutionnelle.

L'auteur ne cache pas sa préférence pour cette dernière analyse, soulignant la qualité de la gouvernance réalisée par les landammans et le chancelier précités, malgré un contexte international et un environnement institutionnel peu favorables. Sa contribution comporte dès lors de riches indications sur la fonction de landamman et la manière dont elle a été comprise et exercée durant la période considérée. Il n'en analyse pas moins de façon intéressante les autres réponses envisagées. La vision d'une Suisse ploutocratique entre 1803 et 1813, un brin provocatrice, repose en particulier sur des développements novateurs sur le cens prévu par la plupart des constitutions cantonales incluses dans l'Acte de Médiation, avec des tentatives de chiffrer la réduction du corps électoral, qui à Fribourg atteint les deux tiers, entre les institutions de la République helvétique et celles du Régime de la Médiation.

Cette partie de son analyse conduit Georges Andrey à une vision moins positive dudit régime que dans la contribution d'Alain-Jacques Tornare. Il souligne la régression de la démocratie et des libertés par rapport à la République helvétique, qui justifie à ses yeux le nom de «Petite Restauration» qui a parfois été donné à la période de la Médiation. Ajoutons que cet auteur profite aussi de son étude pour d'intéressantes digressions. Il consacre ainsi plusieurs paragraphes (pp. 73 ss.) à une institution issue de l'Ancien Régime et consacrée dans plusieurs constitutions cantonales de 1803, le *grabeau*. Il s'agissait d'une possibilité de révoquer en cours de mandat un élu par une sorte de vote de défiance, qui n'est pas sans rappeler la procédure d'*impeachment* de la constitution américaine. Corollaire d'élections en principe à vie ou pour de longues périodes, cette institution – encore consacrée par certaines constitutions cantonales de la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle – disparaîtra ensuite avec l'instauration d'élections générales plus rapprochées. Signalons enfin que l'auteur est le premier à notre connaissance à relever (pp. 96 ss. et n. 58) que le terme de République helvétique demeure utilisé à plusieurs endroits de l'Acte de Médiation pour désigner l'ensemble confédéral mis en place en 1803. Faut-il y voir comme il le propose une plus grande continuité qu'on ne le croyait généralement entre les institutions de 1803 et celles de 1798-1802, ou plus prosaïquement une manière de marquer la continuité étatique (comme en 1804 le sénatus-consulte créant le Premier Empire affirmera que «La République est un Empire» ou en 1919, au contraire la Constitution de Weimar proclamera «Das Reich ist eine Republik»)?

Au total, l'ouvrage présente ici une contribution précieuse à la connaissance de l'Acte de Médiation et du Régime qui en est issu. On y chercherait vainement une synthèse complète sur celui-ci, que le titre choisi et la proximité des commémorations de 2014-2015 aurait pu laisser supposer et que les deux auteurs seraient particulièrement bien placés pour réaliser, mais les qualités relevées ci-dessus font dudit ouvrage aussi bien une source de renseignements inédits pour les spécialistes qu'une lecture des plus plaisantes pour tous les amateurs d'histoire intéressés par cette période charnière.

Denis Tappy

**Landry CHARRIER, Anne-Sophie GOMEZ, Fanny PLATELLE (dir.), *La Suisse, entre consensus et conflits: enjeux et représentations*, Reims: Épure, 2016, 274 p.**

De l'étranger, comme le notent les éditeurs en introduction, la Suisse est souvent perçue comme «l'exemple de la mise en œuvre réussie d'une sorte d'idéal de stabilité, voire de modèle démocratique» (p. 9). Se contenter d'une telle image, s'empressent-ils de préciser, serait «oublier que la culture helvétique du consensus, qu'illustre le principe de la «démocratie de concorde», est aussi le fruit d'une construction masquant l'hétérogénéité du pays, ainsi que les conflits qui émaillent son histoire.» (pp. 9-10) Les douze contributions réunies dans ce volume, les actes d'une journée d'études tenue en 2015 à Clermont-Ferrand, explorent la subtile articulation entre consensus et conflits qui a marqué le fonctionnement institutionnel et social de la Suisse à partir de la Seconde Guerre mondiale. L'ouvrage se concentre sur les modes de résolution des conflits par le recours au consensus, ainsi que sur leurs représentations dans les littératures helvétiques. Qui dit résolution de conflits, dit conflits. En creux, ce volume présente, sans prétendre à l'exhaustivité, un certain nombre de tensions (neutralité durant et après la Seconde Guerre mondiale, élaboration et fonctionnement du consensus politique («formule magique»), questions migratoire et féminine) qui ont marqué la Suisse de cette période, même si le discours officiel a élevé le consensus au rang de mythe national, bien mis à mal par les travaux des historiens critiques depuis plusieurs décennies.

Après une substantielle introduction où les enjeux sont clairement posés, les communications s'organisent en deux parties égales: une première, historique, revient sur cette thématique par des études de cas, et une seconde, littéraire, est centrée sur les représentations de ces mêmes conflits. Cette double approche induit un dialogue interdisciplinaire fécond qui permet de lever le voile sur des éléments qu'un traitement «purement littéraire» ou «purement historique» aurait rendus moins évidents. Dans l'impossibilité de rendre compte précisément de chacune des communications, les lignes qui suivent mettront l'accent sur les grandes articulations de l'ouvrage, tout en soulevant quelques points particuliers.

La première partie regroupe six contributions centrées sur des formes de résolution de conflits politiques, avec un accent sur le regard critique porté par plusieurs intellectuels suisses de premier plan. La figure de Walter Stucki, ministre de Suisse à Vichy entre 1940 et 1944, est au centre de la contribution de Landry Charrier. Il s'intéresse en particulier à son action médiatrice au moment de libération de la ville d'eaux. La question de la relation de fidèle amitié entre Stucki et Pétain est également abordée. Malgré l'issue de la guerre, le ministre de Suisse voyait le chef de l'État français comme une victime n'ayant su s'opposer aux partisans de la collaboration et non comme un de ses promoteurs. Cette position, partagée par de nombreux contemporains, dominait l'historiographie française jusque dans les années 1970. Thomas Nicklas propose un portrait parallèle de deux intellectuels suisses actifs durant la guerre: Jean Rudolf von Salis et Herbert Lüthy. Occupant des positions institutionnelles fort différentes, tous deux ont commenté sans relâche l'actualité; sur les ondes de l'émetteur national de Beromünster pour le premier, dans les colonnes du *St. Galler Tagblatt* pour le second. Ils incarnaient des positions très différentes dans le champ intellectuel contemporain: von Salis était perçu comme une sorte de porte-parole officieux de la Suisse officielle, alors que Lüthy apparaissait comme un critique intraitable de cette même Suisse officielle. Quoi qu'il en soit, tous deux ont «donné voix et forme à une neutralité combative qui ne s'aligne pas sur l'un ou l'autre camp, mais qui prend parti pour une cause, celle de l'honnêteté intellectuelle». (p. 63)

L'intégration du Parti socialiste au Conseil fédéral en 1943 marque un tournant. Bien qu'elle ait été loin de faire l'unanimité au sein de la gauche helvétique, elle a été comprise, comme le montre Hadrien Buclin, comme un moyen de répondre à diverses tensions sociales et politiques contemporaines (internes et externes). Le consensus autour de la présence d'un représentant socialiste (deux dès 1959) se fera également autour d'un anticomunisme virulent. Cet élément commun à la droite et à la gauche social-démocrate «permettra de garantir une stabilité politique durable dans les années d'après-guerre.» (p. 80).

Écrivain majeur, Max Frisch est également (surtout, pour certains) une voix critique de la Suisse de seconde moitié du XX<sup>e</sup> siècle. Régine Battiston propose une relecture chronologique de sa production (écrits et discours), afin d'analyser l'évolution de ses engagements et de ses prises de position. Selon elle, affirmation qu'il conviendrait de nuancer, «le citoyen engagé a détrôné l'écrivain.» (p. 94) Cette contribution contient quelques malheureuses scorées, à savoir des traductions hasardeuses de l'allemand: «police de l'émigration» pour «police des étrangers» (p. 86), «Congrès des écrivains suisses» pour «Société suisse des écrivains» (p. 89) ou «Parti social-démocrate suisse» pour «Parti socialiste suisse» (pp. 89 et 92).

La seconde partie de ce volume est centrée sur les représentations des conflits sociaux et culturels dans les littératures suisses. La création, littéraire en l'occurrence, est un miroir de la société helvétique de la seconde moitié du XX<sup>e</sup> siècle. L'image renvoyée contraste avec le discours de la Suisse officielle, basé sur la neutralité et le consensus politique. Ainsi apparaissent des voix critiques, qui mettent en lumière diverses tensions sociales et politiques qui parcourraient la société helvétique de la Guerre froide.

La question migratoire a été au centre de nombreuses tensions. Deux contributions, par des approches différentes, offrent un aperçu des conflits qui ont pu exister autour du sentiment d'altérité grâce à deux études de cas: l'analyse de récits d'immigrés italiens (Angela Alaimo, Mauricette Fournier et Marina Marengo) et les interrogations identitaires de l'écrivain alémanique Martin R. Dean (Anne-Marie Gresser). Hélène Barthelmebs-Raguin a porté son regard sur trois écrivaines de premier plan, Alice Rivaz, Yvette Z'Graggen et Anne-Lise Grobéty. Toutes ont porté un regard critique sur l'histoire de leur pays et l'ont traduit, selon leur sensibilité, dans plusieurs de leurs œuvres. Deux points particuliers ont été abordés: l'attitude durant Seconde Guerre mondiale et la condition féminine. Selon des modalités différentes, ces écrivaines «présentent des vérités contredisant une Histoire helvétique écrite de manière politiquement correcte. Ce faisant elles restituent une mémoire à la Confédération et donc une possibilité de catharsis» (p. 196) Les deux dernières contributions s'intéressent aux potentiels créateurs qui peuvent émerger de conflits culturels et linguistiques. Marta Sábado Novau étudie le cas de l'École de Genève, dont plusieurs de ses «membres» se sont nourris des conceptions françaises et allemandes, radicalement différentes, pour développer une approche originale. Enfin Rosmarie Zeller s'intéresse, dans un article en allemand, au recours au dialecte par des écrivains alémaniques du début du XXI<sup>e</sup> siècle, dont l'usage tranche avec celui de leurs devanciers.

Quelques petites inadvertisances sont à signaler, entre autres: les deux sièges démocrates-chrétiens sont oubliés dans l'évocation de la formule magique de 1959 (p. 18); le Parti radical-démocratique (PRD) a fusionné avec le Parti libéral suisse (PLS) pour donner naissance au Parti libéral-radical (PLR) et non le PLR est devenu le PRD, de plus le PRD était considéré comme un grand parti et non le PLS (p. 120, n. 1); Pascal Couchepin était un conseiller fédéral radical et non libéral (p. 128); Albert Béguin et Marcel Raymond ne sont pas vaudois (p. 221).

Quoi qu'il en soit, ces petites erreurs n'enlèvent rien à l'intérêt de ce volume et des contributions qu'il contient. Loin d'épuiser la thématique, il offre d'intéressantes pistes de réflexion pour interroger l'histoire politique, sociale et culturelle de la Suisse de l'après-guerre.

Nicolas Gex

**Ariane DEVANTHÉRY, *Itinéraires. Guides de voyage et tourisme alpin, 1780-1920*, Paris: Presses de l'Université Paris-Sorbonne, 2016, 351 p.**

Rodolphe Töpffer n'était pas homme à concessions. Ses jugements sans appel ne prenaient pas les mêmes zigzags que ses voyages en Suisse. En matière de guides de voyages ou d'itinéraires comme il les appelait, ses propos fendaient l'air comme une flèche: «Lisez-les et vous êtes perdu» affirmait-il. Vous avez même le droit de les brûler. Cette condamnation est assortie toutefois d'exceptions: le «bon Ebel, Murray, Joanne, quelques autres encore qui sont, non pas des guides bavards, mais plutôt des compagnons instruits et sensés.» S'il avait pu le consulter, Töpffer aurait certainement ajouté à cette liste Baedeker.

Ebel, Murray, Joanne, Baedeker, ce sont justement les guides qui forment la trame de l'analyse d'Ariane Devanthéry. Les guides de voyage ont certes déjà une histoire, mais ils trouvent ici une nouvelle approche qui donne à l'aspect culturel une place centrale, ce qui n'a pas toujours été le cas auparavant. Mais avant d'entrer plus en détail dans la confection de cette trame, il nous faut louer les qualités extérieures de l'ouvrage. Ariane Devanthéry nous donne autant à voir qu'à lire un livre dans lequel le lecteur se délecte à prendre connaissance d'un texte très soigneusement rédigé, mais aussi d'illustrations superbement mises en évidence, illustrations qui non seulement «illustrent», mais participent pleinement à la compréhension du processus qui y est décrit: l'émergence d'une littérature de voyage apte à «guider» le lecteur-voyageur dans la découverte du monde alpin. Ne prenons donc pas cette louange dans un sens purement décoratif – un «beau» livre avec de «belles» illustrations –, même si l'intention de l'auteure est justement d'aborder l'histoire du guide de voyage sous son aspect «formel», c'est-à-dire d'interroger «l'évolution des présentations matérielles et typographiques» (p. 23) qui fondent le succès de cette littérature au sens propre du terme.

Cette amorce est très pertinente parce qu'elle met le doigt sur la spécificité de ce genre d'ouvrage qui associe l'état d'une connaissance sur un lieu, un espace ou un monument, des conseils sur l'art de voyager et la mise en pratique de ces informations, soit le moment qui voit le lecteur devenir voyageur, c'est-à-dire le moment où cette connaissance est activée par la juxtaposition du «lire» et du «voir». L'aspect pratique prend une dimension déterminante dans le rôle de mentor qu'il entend jouer: lisibilité, maniabilité, efficacité, fiabilité, concision doivent converger vers l'unique but d'aider le client. C'est dire que la conception d'un guide de voyage est intimement liée à ses usages et c'est tout l'intérêt de l'étude d'Ariane Devanthéry d'insister sur cet aspect. Un guide, même s'il fait partie du vaste ensemble qu'est la littérature de voyage, n'est pas un ouvrage comme un autre. Le défi des éditeurs est de construire un objet – un outil dirions-nous – qui, tout en gardant le même objectif – informer –, peut servir à différents emplois – consultation avant, pendant et après le voyage, vérification des données, ajout personnel d'informations – et à répondre à différentes questions: historique de l'espace visité, localisation et coûts des déplacements et des prestations, choix des itinéraires, sélection des «choses» à voir, soit tout un dispositif qui doit le rendre utile. En ce sens, l'éditeur est confronté à la quadrature du cercle: satisfaire une personne dont il ne sait pas, par avance, comment elle conçoit son voyage, comment elle utilisera le guide et qu'est-ce qu'elle en attend. Ce qui réduit la confection d'un guide de voyage à des prises de décision capables de le rendre attractif à un moment donné compte tenu des connaissances qu'il veut diffuser dans son approche vulgarisatrice, des circonstances dans lequel il peut être utilisé et du contexte technique et social dans lequel il s'inscrit. D'où la constitution d'un véritable marché où ces conceptions s'affrontent: comment présenter, comment dire, comment décrire deviennent des questions complexes auxquelles les éditeurs essayent de répondre en s'appuyant sur la tradition, l'innovation ou l'imitation. L'enjeu est en effet de taille que de faire coïncider des choix éditoriaux aux configurations changeantes d'un espace et d'une population itinérante.

Croire que le guide ne répond qu'à des attentes de voyageurs, attentes qu'il essayerait dans la mesure du possible de combler ne montre qu'une facette de cet enjeu. Par sa posture et son autorité, il suscite aussi des attentes, forme l'œil, impose des normes, créé des goûts. Au cours du XIX<sup>e</sup> siècle, les nouveaux «entrants» dans l'univers touristique n'ont pas la formation ni l'éducation, ni le capital symbolique que leurs prédecesseurs venant de l'aristocratie et de la grande bourgeoisie pouvaient posséder. À mesure que c'est à ces clientes que le guide de voyage s'adresse, la part de risque diminue dès lors qu'il est en état de fixer des standards. Mais c'est toujours dans cette confrontation entre «offres» et «demandes» qu'il faut comprendre son émergence, son affirmation et son succès.

Ariane Devanthéry montre bien de quelle manière, sur la longue durée, un modèle de guide s'impose peu à peu pour domestiquer le voyageur. Dès les années 1880, le «Baedeker» s'affirme comme «le» guide de référence, pulvérisant toute dimension «subjective» ou «affective» au profit d'une attention unique au chiffre, à la mesure, au détail. Mais pour en arriver là, le chemin a été long et sinueux, jalonné par des marqueurs essentiels – Ebel, Murray, Joanne – qu'Ariane Devanthéry décortique précisément à travers leur examen. Mais

l'auteure est bien consciente que ce parcours est aussi conditionné par l'introduction de progrès techniques sur le plan de l'imprimerie et de la cartographie, par une évolution du voyage qui voit de nouvelles clientèles s'immiscer dans ce qui devient une industrie, par une meilleure connaissance des espaces visités, par une accélération de la vitesse de déplacement et une multiplication des lieux d'hébergement. Le guide se transforme donc au même rythme que l'objet même qu'il décrit. À cet égard, nous avons été particulièrement sensible aux pages consacrées au rôle des cartes dans les guides de voyage et dont le dernier chapitre s'occupe largement. L'étude de leur conception, de leur emplacement, de leur esthétique témoigne du souci constant des éditeurs de fixer des exigences à leur travail. À cet égard, le guide de voyage devient un véritable outil à «haute technologie».

Même si elle tient à la limiter au «domaine littéraire», l'étude d'Ariane Devanthéry déborde largement sur d'autres domaines, historiques, techniques, sociaux, symboliques pour nous faire comprendre qu'il n'y a pas d'arts mineurs dans l'art de voyager, ni dans la façon de le décrire, ni dans celle de l'étudier. L'exercice est pleinement réussi.

*Laurent Tissot*

**Olivier MEUWLY (dir.), *Charles Monnard (1790-1865) un libéral atypique, Lausanne: Bibliothèque historique vaudoise*, 2016, 166 p. (BHV 143)**

C'est au dynamisme et à la synergie du Cercle démocratique de Lausanne, de l'Institut libéral de Genève, du Cercle littéraire et de la Société de Belles Lettres de Lausanne que l'on doit la publication des Actes de ce colloque consacré à Charles Monnard, figure dominante du libéralisme suisse et vaudois. Les mêmes protagonistes avaient publié dans la même collection les *Actes du colloque Henri Druey (1799-1855)*, en 2007 (BHV 130), renouvelant ainsi l'historiographie vaudoise des grandes figures politiques du XIX<sup>e</sup> siècle.

Le parcours de Charles Monnard frappe par la précocité de ce jeune homme studieux et talentueux, consacré pasteur à vingt-quatre ans; il avait déjà fondé la Société de Belles Lettres en 1806, il enseignait à l'Académie de Lausanne dès 1816 et il participa à la création du Cercle littéraire en 1819. Cet homme fut simultanément et successivement théologien, journaliste, philosophe, historien, traducteur et politicien d'envergure sachant prendre ses responsabilités. Disciple de Frédéric-César de La Harpe avec lequel il fondera la section vaudoise de la Société suisse d'utilité publique en 1826, Monnard adhère au mouvement libéral qui s'oppose aux gouvernements de la Médiation de plus en plus conservateurs avant de connaître des années constructives jusqu'à la fin des années 1820 et la «révolution» libérale à la vaudoise. Monnard sera de tous les combats, le journaliste pugnace fait partie de l'aventure du *Nouvelliste Vaudois*, dès 1824, avant d'en prendre la direction dès 1826; il va défendre la liberté de la presse avec vigueur au moment où elle était attaquée par un Conseil d'État peu soucieux de transparence sur ses prises de position. Ses thèmes de prédilection touchent l'université fédérale, l'éducation des femmes, la publicité des débats politiques, les projets d'utilité publique, la lutte du réveil religieux et le développement de la culture. Le devoir est pour lui «la loi fondamentale de la vie morale et sociale» et il ne cesse de lier liberté et responsabilité, véritable fondement de l'harmonie sociale.

Charles Monnard accorde à l'État la défense des libertés, mais il dénonce en même temps la tentation des abus de la puissance publique. Son éthique du devoir s'apparente à une éthique de l'autonomie humaine de l'être libre et pensant. Pour ce pasteur vaudois, le fondement du devoir se situe dans le christianisme. Son engagement et ses sympathies pour le mouvement religieux généreront sa carrière politique jusqu'à l'amener à s'expatrier à l'université de Bonn, en 1846, par solidarité avec ses collègues pasteurs malmenés par les radicaux, grands vainqueurs de la «révolution» vaudoise de 1845, qui ne purent tolérer la moindre opposition et qui furent à l'origine de la création de l'Église libre si bien analysée par Jean-Pierre Bastian.

Ce brillant professeur à l'Académie de Lausanne va être rapidement attiré par l'action politique; il succède à Frédéric-César de La Harpe au Grand Conseil en 1828 qu'il présidera en 1835, 1837 et 1843. Constituant en 1831, député à la Diète fédérale en 1832-1833, il fera preuve de fermeté avec ses discours enflammés lors de l'Affaire Louis-Napoléon Bonaparte en 1838, laquelle faillit dégénérer en conflit militaire avec la France voisine. Membre de la commission pour la révision du Pacte fédéral en 1833, il insista sur le respect de la souveraineté cantonale. Charles Monnard s'impose comme l'un des chefs du mouvement libéral jusqu'à la prise de pouvoir des radicaux, en 1845, qui donna les pleins pouvoirs à son rival Henri Druey mettant ainsi fin à une carrière politique pleine de promesses et de louables intentions. Le gouvernement libéral tombe, alors qu'en termes de réalisations sociales, le libéralisme n'est encore qu'ébauché. Relevons avec Gérald Arlettaz, auteur d'une belle thèse sur *Libéralisme et société dans le Canton de Vaud 1814-1845* (BHV 67) que « néanmoins l'influence de la pensée libérale sur le radicalisme reste déterminante ».

Les actes de ce colloque précisent certains aspects de la pensée libérale durant ces années où les libéraux furent confrontés à l'exercice du pouvoir et à une forte opposition des milieux conservateurs avant d'être balayés par la « révolution » vaudoise de 1845. William Yoakim brosse un tableau original des relations entre Charles Monnard et son élève à l'Académie, Henri Druey, de neuf ans son cadet, en mettant bien en évidence à quel point ces deux « intellectuels » n'eurent pas la même perception de leur époque. Le temps de la révolution s'est imposé face aux tendances libérales prêtes à réformer en douceur et par étapes. Pour Olivier Meuwly, organisateur du colloque de novembre 2013 et directeur de la publication des actes en 2016: « le fossé se révèle infranchissable entre le libéralisme citadin de Monnard et le radicalisme campagnard de Druey ».

Olivier Meuwly se penche sur le libéralisme moral de Charles Monnard caractérisé par deux principes: le droit et le devoir, qui irriguent tant sa pensée politique que religieuse. Il en souligne l'évolution de « ses premiers émois rebelles » jusqu'à une « inflexion vers un conservatisme plus affirmé dès son arrivée en Allemagne au contact de penseurs comme Friedrich Christoph Dahlmann ». Farouche défenseur des libertés fondamentales de l'individu, Monnard aura des rapports ambigus avec les notions de démocratie, dont il craint les excès qu'il a pu constater dans les États allemands lors du printemps des peuples en 1848-1850. Libéral, Monnard l'est par sa foi dans la liberté individuelle, mais pour lui, cette liberté ne se conçoit pas sans un sens profond de la responsabilité, notion qui a perdu toute crédibilité au XXI<sup>e</sup> siècle où l'individu ne considère qu'il n'a que des droits et plus aucun devoir.

David Auberson se penche sur les relations entre deux historiens, Charles Monnard et Juste Olivier (1807-1876) en brossant admirablement le contexte socioculturel de l'Académie de Lausanne et la réforme académique de 1838. Il souligne l'engagement de Charles Monnard dans la nomination de Juste Olivier à la chaire d'histoire créée en 1833 et, en particulier, à son intervention, en 1839, pour qu'il conserve son poste et accède à l'ordinariat, la commission en charge des nominations lui ayant préféré un autre candidat. Il y aurait une belle étude à lancer sur les candidats repêchés ou recyclés dans les universités romandes du XIX<sup>e</sup> siècle à nos jours.

Ces actes du colloque Charles Monnard, dont ce compte rendu n'a retenu que la moitié des contributions, se terminent par un chapitre de Nicolas Gex, lequel aborde l'historiographie suisse en mettant en évidence l'importance de l'histoire dans les écrits de Monnard à travers sa contribution à *l'Histoire de la Confédération suisse* comme traducteur de Jean de Müller et comme historien. Il cherche à reconstituer les influences décelables dans les écrits historiques de Monnard en soulignant celle de son mentor Frédéric-César de La Harpe avant de procéder à une remarquable analyse de la méthode historique qui structure la démarche de Monnard ouverte à des perspectives économiques, sociales et culturelles peu courantes à son époque. Charles Monnard voit un culte à l'Helvétie des temps héroïques dans laquelle il perçoit la source d'une liberté qu'il conçoit comme une véritable force historique qui anime les Suisses et qui serait à la base du lien fédéral, élément fondamental à la compréhension de la Suisse moderne dès la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle. Nicolas Gex dégage ensuite les grandes lignes de sa philosophie de l'histoire en la situant dans les principaux courants historiographiques de son temps.

Évoquons pour conclure la richesse et la qualité de l'iconographie où domine une galerie de portraits des historiens cités.

*François Jequier*

**François-David Noir, *Journal de voyage. Lausanne-Chabag-Odessa. 1822-1825*, présenté et annoté par Jean-Pierre Bastian, Bière: Cabédita, 2016, 206 p.**

Les journaux de voyage et autres écrits intimes suscitent l'intérêt des chercheurs depuis de nombreuses années. Ces documents sont une porte d'entrée dans la vie quotidienne de leurs auteurs et entourent à l'historien les mentalités des contemporains, ainsi que les représentations qu'ils se faisaient du monde qui les entourait. La publication du journal de voyage du jeune Lausannois François-David Noir (1806-1877) tenu lors de son expédition à Odessa entre 1822 et 1825 est un bon exemple. Le texte en question, formé de cahiers rédigés par Noir à l'attention de ses proches, a été édité avec soin par Jean-Pierre Bastian, qui l'a précédé d'une substantielle introduction sur Noir et sa famille, ainsi que sur le contexte. Le journal a été minutieusement annoté: tous les individus évoqués dans le récit sont pourvus d'une brève notice biographique, tous les noms de localité évoqués, parfois phonétiquement par Noir, sont retranscrits, avec l'appellation actuelle, etc.

Ce journal éclaire la trajectoire singulière d'un individu peu connu, dont les deux ans passés à Odessa sont fondamentaux pour la suite de sa carrière (p. 12). Né à Lausanne en 1808 dans un milieu modeste (son père était maréchal-ferrant), orphelin de père en 1814, sa formation se limite à l'instruction reçue à l'école primaire, qu'il n'a cessé d'approfondir en autodidacte. Âgé de 16 ans et apprenti auprès d'un agent d'affaires du chef-lieu vaudois, il a vent des projets de Louis-Vincent Tardent. Ce régent du Collège de Vevey avait, après bien des démarches, obtenu du tsar Alexandre I<sup>e</sup> grâce à l'entremise de son ancien précepteur Frédéric-César de La Harpe, l'établissement d'une colonie de peuplement agricole en Bessarabie. Après avoir rencontré Tardent, Noir se joint à l'expédition destinée à convoyer les premiers colons vaudois vers leur terre promise: Chabag. Le jeune homme ne souhaite néanmoins pas s'établir dans la future Helvetianopolis, malgré les demandes répétées de Tardent, mais trouver un emploi dans une maison de commerce d'Odessa.

Tiraillé entre la crainte de laisser sa mère à Lausanne et la volonté de faire fortune dans une région où de nombreux Suisses s'étaient établis, Noir intègre l'expédition des «vignerons du tsar». La première et plus importante partie du journal en est la relation. Avec une grande discipline, Noir tient la chronique quotidienne du voyage, du départ de Lausanne le 21 juillet 1822 à l'arrivée à Odessa le 5 novembre de la même année. Ce texte est un témoignage de première main pour suivre les vingt-sept Vaudois et leurs quatre chars à travers l'Europe orientale. Le jeune homme et ses compagnons parcoururent ainsi près de 2400 kilomètres en cent jours, suivant un des itinéraires habituels: après avoir traversé le Plateau suisse, les Vaudois prennent la route de Munich, suivent le Danube jusqu'à Vienne, puis quittent le fleuve en direction de Brno, Cracovie, Lviv, Tchernivtsi, avant de traverser la Bessarabie pour arriver à Chabag, sur la rive droite du liman du fleuve Dniestr.

Quelque temps plus tard, Noir parvient à Odessa, après avoir pris congé de ses compatriotes. Il passe deux ans sur les rives de la Mer noire à parfaire sa formation auprès de différentes maisons de commerce tenues par des Suisses. Les quelques pages sur son séjour montrent un jeune homme consciencieux, fréquentant quelques familles suisses établies à Odessa, mais préférant la solitude à la compagnie de ses semblables. Il trouve dans la foi les ressources pour affronter l'éloignement d'avec ses proches. Après un accident de santé et des nouvelles inquiétantes de sa mère, il reprend la route dans le sens inverse. La troisième partie du journal relate le voyage du retour par mer. Sur un voilier vénitien, il s'embarque à Odessa le 3 août 1825 pour débarquer à Marseille le 25 octobre, après une interminable quarantaine dans le port de la cité phocéenne. L'escale de cinq jours à Constantinople avait enchanté le Lausannois, qui en parcourt les recoins sous la protection d'un janissaire très honnête aux origines suisses (p. 157). À peine débarqué à Marseille,

il s'empresse de regagner la Suisse, où il arrive le 3 novembre 1825. Le retour à Lausanne est synonyme d'amertume, car Noir est sans cesse renvoyé à ses origines modestes et se trouve privé de tout soutien de poids (p. 44). Néanmoins, après un séjour à Marseille dans une maison de commerce entre 1826 et 1830, il parviendra à s'élever socialement. Au fil des années, le fils de maréchal-ferrant deviendra un banquier fortuné et respecté de Lausanne, actif au sein de l'Église libre vaudoise, dont il a été l'un des fondateurs en 1847.

L'intérêt de ce journal est multiple. La première partie relate l'expédition des Vaudois en direction de Chabag, avec ses accidents, ses incidents, les tensions entre les protagonistes et les divers aléas. De façon générale, la jeunesse (malgré une grande maturité) et les origines sociales modestes de l'auteur offrent les éléments les plus intéressants. Dans une langue simple et prosaïque, non dénuée de maladresse et de naïveté, Noir relate ses impressions de voyageur, toujours curieux de découvrir quelque monument ou curiosité dans les contrées traversées. Dans son retour le long des côtes grecques, il confronte les paysages qu'il a sous les yeux avec ses lectures (Chateaubriand, Lamartine, Le Chevalier, etc.). Parfois, tel paysage lui remémore des lieux connus : Bregenz et le lac de Constance lui évoquent «les environs de Villette ou Cully.» (p. 75) Comme Jean-Pierre Bastian le souligne dans l'introduction, ce voyage permet de confronter Noir à l'altérité. L'autre est multiple pour le jeune Lausannois qui n'avait guère quitté les rives du Léman avant d'entreprendre un tel voyage. Sa confrontation avec les populations croisées lors du périple montre à la fois l'univers mental du jeune homme rempli de clichés (en particulier à l'encontre des populations juives d'Europe centrale), tout en soulignant sa curiosité et sa soif de connaissance.

Bien que ce journal de voyage n'ait pas la puissance littéraire ni la profondeur des récits d'un Chateaubriand ou d'un Lamartine, il participe, comme le note Jean-Pierre Bastian, à l'esprit romantique par l'émerveillement face au monde et par la subjectivité assumée de Noir (p. 45).

Nicolas Gex

**Brigitte STUDER, Gérald ARLETTAZ †, Regula ARGAST, *Le droit d'être suisse*, Lausanne: Antipodes, 2013, 260 p.**

Cet ouvrage constitue le prolongement du programme national de recherche intitulé «Intégration et exclusion» (PNR 51). Il examine la politique de naturalisation suisse depuis la création de l'État fédéral jusqu'à nos jours.

Après l'introduction permettant la compréhension méthodologique, historique et conceptuelle de l'ouvrage, Regula Argast se penche sur l'évolution du droit de cité suisse entre 1848 et 1898 et l'importance de ces changements pour l'État, la société et les individus. La naissance de l'État fédéral en 1848 voit apparaître un principe de nationalité unique en son genre, le triple droit de cité communal, cantonal et fédéral qui inclut aussi les droits et devoirs des citoyens. Les droits civiques suisses y sont plus étendus que dans la plupart des États d'Europe. L'égalité des droits ne concerne cependant que les hommes suisses de confession chrétienne. La Suisse est caractérisée à cette époque par un pouvoir fédéral faible. La naturalisation, jusqu'en 1874, relève de la compétence des cantons. Les communes y sont largement associées, les droits civiques étant liés au lieu d'établissement des citoyens. Cependant, concrètement, le libre établissement déclaré par la nouvelle constitution n'est reconnu ni aux femmes, ni aux juifs (jusqu'en 1866), ni aux nécessiteux, ni aux personnes de mauvaise réputation ou ayant subi une condamnation. Et les Suisses naturalisés doivent attendre cinq ans pour en bénéficier.

En 1850, la Suisse compte à peine 2,4 millions d'habitants, dont seulement 3% d'étrangers. À cette époque, notre pays connaît un solde migratoire négatif, engendré par le paupérisme qui sévit à cette époque. Entre 1837 et 1850, alors que notre pays accueille 16 000 immigrants, quelque 35 000 personnes quittent la Suisse. La situation est particulièrement précaire pour les *heimatloses*, privés de droit de cité cantonaux et communaux, donc privés d'assistance. L'assistance aux pauvres était confiée aux communes d'origine. Ainsi les communes veillaient scrupuleusement à maintenir aussi bas que possible le nombre des personnes qui

pourraient y avoir droit. Il s'agit là du principal frein à l'obtention du droit de cité suisse. Cependant, l'émigration dépassant l'immigration, la population étrangère n'est pas perçue à cette époque comme un problème quantitatif ou culturel, financier ou juridique.

En Suisse l'attribution du droit de cité à la naissance se fonde sur le principe du droit du sang. La Constitution de 1848 a repris sans discussion ce principe en vigueur jusque-là. L'auteure l'interprète comme l'expression de l'autonomie des communes et des cantons en vue de préserver leur contrôle sur le partage de leurs biens. Ce principe garantit également l'inaliénabilité du droit de cité suisse permettant ainsi aux Suisses de l'étranger de revenir en tout temps au pays au titre de Suisses.

Une loi fédérale de 1850 a permis la naturalisation jusqu'en 1872 de 25 000 à 30 000 *heimatloses*. La Constitution de 1874 a engendré la première loi fédérale sur la naturalisation deux ans plus tard. Le droit de naturalisation entre autres y est étendu aux épouses et aux enfants. Jusqu'à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, la Confédération n'interviendra que modestement dans les processus de naturalisation. Son autorisation est cependant requise, mais l'examen de la moralité des candidats reste confié aux cantons et aux communes.

Dans le chapitre suivant, Gérald Arlettaz se pose la question de la notion d'assimilation comme but de l'octroi de la nationalité dans les années 1898-1933.

Le tournant du XX<sup>e</sup> siècle est marqué par une forte augmentation de la population étrangère et la naissance d'une idéologie nationaliste. Pour la première fois en 1898, un conseiller national radical évoque «un danger démographique, social et politique». D'importantes réformes constitutionnelles et législatives modifieront les conditions de naturalisation. La Confédération reprend cette compétence aux cantons. Le concept de devoir d'«assimilation» pour les étrangers deviendra récurrent dans la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle. Un Office central de police des étrangers est institué en 1917 qui met en place un contrôle et une régulation de l'entrée des étrangers. Cette politique aboutit en 1931 à la première loi sur l'établissement et le séjour des étrangers. Outre le développement du sentiment d'identité nationale, le jeune État fédéral connaît d'importants défis liés au développement économique et à l'évolution du rôle social de l'État. La Suisse connaît un tournant vers une société dite moderne. L'augmentation du nombre des étrangers (14,7% en 1910) fait débat dans toutes les couches de la société et dans la presse et devient source de division. Il en résulte une tension croissante entre le phénomène migratoire nécessaire à l'économie et le processus d'intégration nationale. Le discours sur la «surpopulation étrangère» se radicalise. La naturalisation est onéreuse et compliquée. À la lumière des chiffres, Gérald Arlettaz constate que mentalité et statistiques divergent complètement. Il analyse dans ce chapitre les débats autour des modifications législatives.

La question du droit du sol, en opposition au droit du sang, revient régulièrement durant cette période. Après la Première Guerre mondiale, l'augmentation des demandes de naturalisation pour des motifs économiques renforce l'exigence d'être «assimilé» pour devenir citoyen suisse. Le concept d'«assimilation» se réfère à une vision politique de la société suisse. Il implique que l'étranger fasse siennes un certain nombre de valeurs politiques, civiles, sociales et culturelles. La révision de la loi de 1903 verra s'opposer fortement la gauche – qui juge la politique du Conseil fédéral «réactionnaire» – et la droite. Elle n'empêchera pas la politique envers les étrangers de se durcir progressivement.

Brigitte Studer analyse les changements de la politique de naturalisation entre 1934 et 2004, passant d'une conception restrictive à une politique d'intégration. Exclusion des «indésirables» et sélection des «assimilables», la lutte contre la surpopulation étrangère devient la mission de la police des étrangers des années 1930 aux années 1950. L'évocation d'un «risque de surpopulation étrangère» permet de justifier une régulation politique à la fois quantitative et qualitative. Entre les deux guerres, les conditions de naturalisation deviennent de plus en plus sévères. Cette politique est principalement dirigée contre les juifs. Durant la Seconde Guerre, la politique de contrôle et de régulation des étrangers se durcira encore. Elle n'épargne pas les Suisses eux-mêmes. Pour la première fois, la possibilité de déchoir un Suisse de sa nationalité est ancrée juridiquement. On est dans une logique d'exclusion. Le nombre de naturalisations baisse durant la guerre, puis stagne après celle-ci.

Contrairement aux craintes des autorités, l'économie suisse se met à tourner à plein régime après la guerre. Pour la première fois, les autorités organisent l'immigration massive de travailleurs en Suisse, en majorité des Italiens; Allemands et Autrichiens n'étant pas encore autorisés à sortir de leur pays. Pour les autorités et le public, cette nouvelle population d'immigrés doit être transitoire. Les droits de ces travailleurs - sévèrement contrôlés - sont limités et discriminatoires.

La nouvelle loi fédérale de 1952 sur l'acquisition et la perte de la nationalité suisse durcit la réglementation de la naturalisation pour les étrangers (durée de résidence augmentée à 12 ans, introduction d'un examen d'aptitude à être naturalisé pour évaluer le degré d'«assimilation» du candidat). Par contre, cette réforme permet la naturalisation facilitée des enfants de Suisses par naissance et permet à celles ayant épousé un étranger de conserver leur nationalité pour autant qu'elles en fassent la demande.

Dans les années 1960, la politique et le discours de la Suisse sur les étrangers se résument quasiment à la question des travailleurs. Leur nombre double de 1958 (262 000) à 1965 (561 000). Le problème de l'« intégration » des étrangers est aigu et devient une véritable question de société. À partir des années 1970, l'égalité des droits entre hommes et femmes s'impose comme nouvelle norme sociale. Pourtant, entre 1965 et 1974, pas moins de cinq initiatives xénophobes sont lancées par la droite nationaliste qui brandit des scénarios apocalyptiques. Aucune de ces initiatives ne sera acceptée, mais elles bloqueront jusqu'à la seconde moitié des années 1970 toute réforme du droit visant à assouplir et faciliter la naturalisation.

Dans la seconde moitié des années 1970, le discours change un peu et le concept de surpopulation étrangère disparaît. On tente de le contrer par l'« intégration » ou l'« assimilation » des enfants nés en Suisse. Pourtant la récession économique débutée en 1974 mettra un frein à la volonté d'intégration des étrangers. La priorité à la main-d'œuvre indigène est restaurée. Les étrangers jouent un rôle de tampon conjoncturel.

En 1981, une initiative, bien que largement rejetée, rendra possible pour les travailleurs étrangers le libre choix de l'emploi, l'accès à un permis illimité et le regroupement familial. En 1983, c'est la problématique nouvelle des réfugiés qui fera échouer la naturalisation facilitée.

Cependant, l'évolution du respect de l'égalité des droits entre femmes et hommes verra jusqu'en 1992 diverses mesures abolissant la discrimination envers les Suisses mariées à un étranger, l'inégalité dans la transmission de la nationalité aux enfants et l'obtention de la nationalité par une étrangère épousant un Suisse. Les années 1990 verront une hausse sensible des naturalisations avec l'introduction naturalisée des époux étrangers de citoyennes et citoyens suisses.

Avec la crise économique des années 1990, l'augmentation du chômage et la hausse des coûts de la sécurité sociale, une forte tendance xénophobe, attisée notamment par l'Union démocratique du centre, refait surface. Cela aura des conséquences sur la hausse des demandes d'obtention du droit de cité suisse. La naturalisation, vue comme un moyen de lutter contre «la pénétration étrangère» est encouragée. D'autre part, la crise économique renforce l'attrait d'un statut de citoyen suisse et des droits qui y sont rattachés. De 6000 en 1990, le nombre de naturalisations a passé à 22 700 en 1999 puis 47 000 en 2010.

En conclusion, deux logiques antagoniques s'affrontent jusqu'à nos jours : l'adaptation du droit de la nationalité aux besoins d'une société en mutation et le repli nationaliste.

Nicole Schwalbach, dans le chapitre 4, aborde la déchéance de la nationalité durant la Seconde Guerre mondiale. Durant cette période, la Suisse a passé à deux reprises des arrêtés permettant de déchoir de leur nationalité les personnes qui, du point de vue des autorités, mettaient en péril l'indépendance ou la sécurité du pays. Le principe de l'inaliénabilité du droit de cité suisse est suspendu pour une période cependant clairement définie.

L'article de Nicole Schwalbach développe de manière précise et détaillée les diverses argumentations avancées durant cette période et qu'il nous est difficile de résumer ici.

Enfin, dans leurs conclusions, les auteurs reprennent les différentes étapes qui ont jalonné l'histoire du système constitutionnel de naturalisation suisse. De ses débuts libéraux de 1848 jusqu'à la fin de la Première guerre mondiale, suivis de six décennies de plus en plus restrictives jusqu'à la fin des années 1970, pour

aboutir à la politique actuelle. Une politique très contrastée, qui montre à la fois des signes de libéralisation et de durcissement, à l'image des représentations populaires actuelles.

*Sylviane Klein*

**AA.VV., *Fribourgeois. Un dictionnaire des anonymes, des inconnus, des oubliés, 1840-2016*, Fribourg: Société d'histoire du canton de Fribourg, 2016, 212 p.**

Original et remarqué comme tel par les médias, l'ouvrage en question mérite aussi l'attention de la communauté scientifique. Deux raisons à cela: une institution vouée à l'étude du passé, la vénérable Société d'histoire du canton de Fribourg, a décidé, pour ses 175 ans (1840-2015), de s'ouvrir en éditant une publication grand public, d'une part; pour l'écrire, ladite société s'est adressée à ses quelque 600 membres, d'autre part. Ces derniers ont été invités à s'activer en tirant de l'oubli l'un ou l'autre de leurs ancêtres, ou en faisant revivre quelque figure boudée par l'historiographie scientifique. Une centaine d'auteurs, dont une bonne vingtaine d'historiens et historiennes diplômés, ont répondu à l'appel et signé au total quelque 150 notices. Tous les «héros» de ce dictionnaire biographique ont vécu et sont morts entre 1840 et aujourd'hui.

Le résultat surprend sur un point: les trois quarts des personnages mis en scène sont des hommes, proportion banalement conforme aux dictionnaires traditionnels. Où est l'originalité? La lourde absence des femmes est-elle imputable au fait que, dans l'histoire fribourgeoise, celles-ci, pourtant majoritaires dans la population, seraient victimes de la pauvreté des sources documentaires? Ou encore, hypothèse plus grave, au fait que la simple condition de mère, d'épouse et de maîtresse de maison serait encore considérée de nos jours comme peu digne d'attention?

Une consolation à ce constat de carence: plusieurs Fribourgeoises fort modestes ont l'honneur d'apparaître au grand jour en dépit de la minceur des traces écrites. Un seul exemple: Anna Genoud, morte octogénaire, retient l'attention de son «petit-fils de cœur» qui a gardé un respectueux souvenir de «cette pieuse et humble personne», sacristine durant un demi-siècle d'une simple chapelle de sa paroisse. L'auteur conclut sa notice par ces mots révélateurs: «Elle s'est éteinte paisiblement et en toute discréption, à l'image de son existence.» Saurait-on mieux dire, s'agissant de mettre en lumière des destins communs, dans l'esprit même du livre?

Mais, qu'on le sache, le dictionnaire ne se veut pas, sociologiquement, représentatif de la société fribourgeoise. En revanche, il met en évidence, par l'accumulation des notices comparables, certaines catégories sociales bien typées, mais peu étudiées, à telle enseigne les paysans pauvres et les artisans gagne-petit, la plupart chargés d'enfants, ainsi que les marginaux, clochards, mendians, chômeurs, éclopés et autres SDF. On a le choix dans cette cour des miracles.

De manière plus générale, les couches modestes d'une société lente à sortir de la ruralité émergent du tableau. À quoi, à qui imputer cette lenteur? À la classe dirigeante hostile à l'industrialisation ou à la résistance au changement de masses paysannes attachées à leurs traditions ancestrales? On l'ignore, car le but d'un dictionnaire n'est pas de répondre à une telle question, aussi pertinente soit-elle.

L'ouvrage tient de la galerie brute de portraits inédits, parfois surprenants. Là, le lecteur est servi et découvre non sans plaisir un univers multiforme, mouvant et coloré où cohabitent bonheur et malheur, chance et malchance, dynamisme et inertie, conformisme et marginalité, vice et vertu. En un mot, on a affaire à un panthéon de gens ordinaires, mais au destin parfois extraordinaire, fruit de leur volonté de dépasser une normalité vécue comme trop peu valorisante.

Le livre détonne: il fait bon marché du primat des classes dirigeantes pour privilégier le rôle moteur des forces et énergies venues de la «base». Là, le quantitatif le cède au qualitatif, le politique et l'économique au social. Adieu l'École des Annales, tributaire de la quantification, de la série et du graphique! Adieu aussi l'histoire événementielle traditionnelle, tributaire des institutions et de la succession tyrannique des régimes

politiques. Ici, on a affaire, dans l'ordre alphabétique, à 150 histoires individuelles empruntant le solide schéma classique de la narration sans charabia. De Aeby Félix, « troglodyte à la Maigrauge » à Zwick Max, prêtre missionnaire en Iran, « terre d'islam où il n'est pas question de faire du prosélytisme », en passant par Anne Auderset, dite « la Baronne », gouvernante au service du maréchal Mac-Mahon, président de la République française, et par Ahia Zemp, impotente sans bras ni jambes qui compense son lourd handicap par d'exceptionnelles facultés intellectuelles et un courage sans égal, le lecteur, séduit, va de découverte en découverte dans un Pays de Fribourg riche en potentialités, loin des stéréotypes misérabilistes.

Montons d'un cran dans l'échelle sociale. Étonnamment oubliés, des Fribourgeois ont percé et occupé un rang élevé, que ce soit dans leur pays natal ou dans la diaspora. En voici un exemple frappant. Le Gruérien Alfred Ayer a été « un des plus célèbres philosophes britanniques » et fait chevalier par la reine Élisabeth. Comme quoi les philosophes fribourgeois ne sont pas tous thomistes ! Mais, cas fréquent dans le dico, on y rencontre aussi maints représentants de notables locaux, colonne vertébrale du triple pouvoir sociologique à l'échelle villageoise, à savoir le syndic, détenteur de l'autorité politique et administrative ; le curé, détenteur de l'autorité religieuse et de la science du salut ; et l'instituteur ou « régent », détenteur du savoir profane et comme tel maître du pouvoir culturel.

Ce triumvirat informel contrôle la commune comme la paroisse. Dans un pays ignorant la séparation de l'Église et de l'État, l'harmonie règne le plus souvent au sein de cette trinité pendant trop longtemps exclusivement masculine. Pour le bonheur du lecteur, il est des exceptions qui confirment la règle. Tel est le cas à Progens-La Verrerie quand, à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, l'entreprise verrière, forte de plusieurs centaines d'ouvriers, ouvrières et enfants, fait la loi dans cette commune isolée. L'instituteur Bochud dénonce le travail de nuit, de 18 h à 2 h du matin, des enfants en âge de scolarité. La loi fédérale sur les fabriques est manifestement violée. L'affaire, dévoilée par la presse, fait grand bruit. Mais – réaction des autorités locales – Bochud est accusé de mal faire son travail, les résultats scolaires de ses élèves laissant à désirer. Vrai est-il qu'ils dorment en classe ! Le dénonciateur, pourtant soutenu par Georges Python, le tout-puissant directeur de l'instruction publique du canton, voit se liguer contre lui le syndic et le curé, lesquels, solidaires du patron de la verrerie, finissent par entraîner derrière eux la population, qui signe une pétition réclamant le départ du « rebelle à l'autorité ». Le courageux Bochud résiste, mais, usé par un long combat, finit par démissionner.

Vu son succès, ce livre agréable et parfois déjanté est, dit-on, bientôt épousé et devrait connaître une seconde édition. Une édition qu'on souhaite fortement augmentée, tant semble grand le nombre d'anonymes, d'inconnus et d'oubliés encore à découvrir. Il devrait aussi servir d'exemple à d'autres cantons que celui de Fribourg. Nul doute que Vaud ne regorge d'une pléiade de méconnus !

*Georges Andrey*

**Jérôme GUISOLAN, *Capitaine Cérésole (1836-1881), un officier suisse au service de France*, Pully : Centre d'histoire et de prospective militaires, 2016, 132 p.**

La vie du capitaine Cérésole illustre ces destins de Suisse engagés sous des drapeaux étrangers, qui en Hollande, qui en Piémont ou au service de la France. Une vie en l'occurrence de légionnaire, faite de fureur et de langueur, entre Sidi Bel Abbès et Paris, Neuburg et Vera Cruz.

Un homme de guerre que cet Adolphe Cérésole, mais également un homme de plume qui a laissé pour notre plus grand plaisir un journal de campagne et une riche correspondance évoquant successivement ses différents engagements au sein de la Légion étrangère. Incorporé en 1855, à l'âge de 18 ans, l'apprenti guerrier fait ses armes en Afrique du Nord ou il combat des rebelles kabyles avant d'être lancé dans la Campagne d'Italie que Napoléon III entame contre les Autrichiens pour venir en aide au royaume de Sardaigne. Le jeune Suisse se retrouvera plongé au cœur de la bataille de Magenta, en 1859. Il ne sera pas à Solférino, trois semaines plus tard, astreint au service d'un officier resté en poste à Milan. Qu'à cela ne tienne, il rejoindra le

corps expéditionnaire français au Mexique en 1865 pour défendre Ferdinand Maximilien de Habsbourg. Après avoir lutté dans les plaines de Lombardie contre les Autrichiens, Adolphe Cérésole se retrouvait sur un autre continent pour protéger un archiduc de Vienne devenu empereur au pays des Aztèques. Les Chicanos de Juares, pas plus que les chasseurs tyroliens du maréchal Ferencz Gyulai ne parvinrent à faire une éraflure au Vaudois. Celui-ci allait monter en grade au fur et à mesure que sa propension pour la bouteille s'affirmait.

Il devait accueillir l'ouverture de la guerre contre la Prusse en juillet 1870 avec une joie indicible tant son retour dans une Europe apaisée, après son séjour dans le Nouveau Monde, lui paraissait ennuyeux. L'action manquait au soldat, dont l'entrain à aller s'exposer à la mitraille ne peut se comprendre qu'au travers de sa soif constante de moissonner les honneurs. L'épopée sera intense, mais brève, et surtout glaciale, car après une succession de marches forcées à travers les chaînes enneigées du Jura au cours de l'hiver 1871, il est capturé dans les environs de Montbéliard à l'issue d'une embuscade au cours de laquelle il est blessé d'un coup de baïonnette. Il finira cette guerre comme prisonnier militaire en Bavière où il découvrira, avec stupéfaction, tout ce que l'Allemagne peut avoir d'accueillante et de chaleureuse.

Dernier acte, la participation d'Adolphe Cérésole parvenu au grade de capitaine, à la répression de la Commune de Paris. Sabrant les révoltés devant les barricades, ordonnant à ses hommes d'exécuter autant de communards que possible, le militaire de carrière participera à la boucherie sans sourciller. De ce carnage, il rapportera un drapeau, celui du 145<sup>e</sup> bataillon de la Commune de Paris, conservé de nos jours au sein des Archives cantonales vaudoises.

Une vie de légionnaire, comme bien d'autres en fin de compte ? Certes, mais une carrière militaire à cheval sur quatre conflits, cinq si l'on prend en compte les opérations de police menées en Afrique du Nord. Peu à voir donc avec ces autres destins, ceux de Blaise Cendrars ou d'Albert de Tscharner, enrôlés dans la Légion afin de lutter contre l'Allemagne de Guillaume II. Des engagements motivés par le seul désir de s'opposer à un pays haï, et non des carrières envisagées sur le long terme. Car Adolphe Cérésole avait la vocation des armes, plus que celle des idées, et voyait en la Légion une voie vers la gloire plutôt que l'échappatoire que ce corps d'armée constituait pour de nombreux Suisses. Cérésole apparaît ainsi comme l'envers d'un miroir où se refléterait un autre légionnaire helvétique, Erich Bringolf, cet aventurier dénué de moralité, devenu képi blanc par nécessité.

Mais de geste épique, voire de romantisme, il n'en est question que dans les romans ou les films, rarement dans les vies de soldat. Le livre de Jérôme Guisolan en fait la démonstration cruelle. Nous sommes ici loin du long métrage de Jean-Paul Paulin, «Le chemin de l'honneur», tourné en 1939, et sans doute plus proche de la réalité de ces 8000 Suisses qui rejoignirent la Légion étrangère durant les guerres coloniales et combattirent dans les rizières d'Indochine et les djebels d'Algérie.

*Christophe Vuilleumier*

**Pierre STREIT, *Henri Guisan (1874-1960). Un général suisse face à la Seconde Guerre mondiale*, Nancy: Le Polémarque, 2017, 128 p.**

Avec ce petit ouvrage synthétique, Pierre Streit clôt une série de publications consacrée au général Guisan, entamée en 2010, année de commémoration du 50<sup>e</sup> anniversaire de sa mort. Cette série comprend *Le général Guisan et l'esprit de résistance*, publié en collaboration avec Jean-Jacques Langendorf, la réédition du texte de Bernard Barbey, *P. C. du Général. Journal du chef de l'état-major particulier du général Guisan* et *Général Guisan. Écrits de guerre (1939-1945)* qui regroupe les principaux ordres d'armées et ordres du jour du commandant en chef de l'armée durant la Seconde Guerre mondiale.

Préfacé par Maurice Decoppet, petit-fils du général Guisan, le livre est destiné à un large public qui pourra par ailleurs, le cas échéant, se référer au «glossaire militaire suisse» qui explique un certain nombre

de termes spécifiques mal connus des non-spécialistes et des étrangers. Si l'ouvrage ne remplacera pas la biographie publiée par Willi Gautschi en 1991 dans sa version française, qui, avec ses plus de 900 pages, constitue actuellement toujours la référence, il permettra, notamment aux jeunes générations, de découvrir et de connaître en quelques heures de lecture l'essentiel de la vie du général Guisan et de son rôle durant la Seconde Guerre mondiale.

Pierre Streit retrace la vie du général Guisan en quatre chapitres. Le premier, «Les racines vaudoises», s'intéressent à ses origines. Originaire d'Avenches, né à Mézières et installé en 1902 à Pully, dans la propriété de Verte Rive construite par son beau-père, Guisan est profondément attaché au canton de Vaud et à la diversité de ses régions. Homme de la terre, tout comme le conseiller fédéral Rudolf Minger avec qui il collaborera à la fin des années 1930 et au cours de la première partie du conflit, Guisan, après avoir obtenu son baccalauréat, devient paysan. Il témoignera une dernière fois de cet attachement à son canton deux ans avant sa mort en rédigeant l'avant-propos du livre de Jean Nicollier, *Pays de Vaud. Une terre, plusieurs visages*.

Dans «Le cavalier et le soldat», l'auteur relate brièvement la carrière militaire de Guisan jusqu'à la veille de la Seconde Guerre mondiale. Le futur général est alors commandant de corps et il a commandé les 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> corps d'armée. Il connaît donc les deux tiers de l'armée et les deux principales communautés linguistiques, avec leurs spécificités. De plus, Guisan parle le suisse allemand, qu'il a appris lors de stages chez les Diesbach à la Schürra et au château d'Oberdiessbach chez les Watteville, ce qui lui permettra d'entrer facilement en contact avec la population et les soldats et sera une des raisons de son immense popularité auprès du peuple suisse.

Le cœur de l'ouvrage est constitué par le troisième chapitre intitulé «L'action et les mots d'un général». Comprenant 40 pages, il retrace l'action de Guisan au cours de la Seconde Guerre mondiale. On retiendra plus particulièrement l'insistance de l'auteur sur l'aspect psychologique de la défense et l'importance des forces morales que Guisan considère comme primordiaux comme le montrent nombre de ses écrits, de ses discours et de ses réalisations: «On doit, en grande partie, au général Guisan d'avoir évité durant la Seconde Guerre mondiale les fossés entre peuple et gouvernants, entre soldats et officiers, entre Alémaniques et minorités latines.»

Enfin, «De la Pontaise à Verte Rive» évoque les années d'après-guerre, la retraite de Guisan qui, contrairement à d'autres généraux très populaires, a refusé de jouer un rôle politique. Guisan a toutefois encore eu une certaine influence sur l'armée, notamment par le biais de son rapport sur le service actif qui a fait polémique et dont une étude fouillée reste à réaliser.

Trois chapitres – «Henri Guisan, Romand du siècle», «Un personnage historique» et «Questions-réponses actuelles» – abordent la question de la place de Guisan dans l'histoire. Adulé par la génération de la Mobilisation, ce dernier est perçu comme un héros jusqu'à sa mort, comme en témoigne la présence de 300 000 personnes à ses funérailles. Cette image perdure jusqu'à nos jours dans la population puisqu'en 2011 les Romands ont désigné le général Guisan «Romand du siècle». Toutefois, depuis les années 1960, des critiques sont apparues avec la publication des ouvrages de John Kimche, *Spying for Peace, General Guisan and Swiss Neutrality*, et d'Alice Meyer, *Anpassung oder Widerstand*. Elles ont été reprises et développées ultérieurement par des historiens qui revendentiquent le qualificatif de «critiques» et qui cherchent notamment à minimiser le rôle du général Guisan et de l'armée dans la défense de la Suisse et à montrer que seuls les facteurs économiques ont été déterminants dans le fait que celle-ci n'a pas été envahie. À ces détracteurs du général Guisan, l'auteur répond: «Dans toute analyse du rôle des différents acteurs durant cette période de l'histoire suisse, il faut prendre en compte les contraintes auxquelles ceux-ci furent exposés, ainsi que leur liberté d'action, tout en essayant de comprendre pourquoi ils ont finalement agi ainsi. Ceux qui jugent des comportements passés selon des valeurs morales actuelles ou des considérations politiques, voire idéologiques, doivent alors proposer des alternatives et démontrer leur réalité dans une situation historique donnée. Jusqu'à présent, personne n'y est parvenu.»

À noter encore que l'ouvrage contient un petit recueil d'une quinzaine de citations du général Guisan les «phrases clés» – datant de la période 1939-1945.

Dimitry Queloz

**Grégory QUIN, *L'Odyssée du sport universitaire lausannois*, Paris: Glyphes, 2016.**

En 1922, le recteur de l'Université de Lausanne indique à la *Gazette de Lausanne*: « Un de mes vénérés collègues à l'Université [...] me tenait un jour ce propos: «Ce garçon ne doit pas être très intelligent, il ne manque jamais un de mes cours». Cette citation n'est pas issue d'une réflexion sur la liberté académique, mais provient d'un ouvrage publié en 2016 aux éditions Glyphes – avec le soutien de l'Université de Lausanne – intitulé *L'Odyssée du sport universitaire lausannois*.

La tâche que s'est assignée l'auteur, l'historien Grégory Quin, n'est pas aisée. En effet, il s'agit de retracer la manière dont les pratiques sportives se sont développées, pratiquement et théoriquement, au sein de l'*Alma mater* de la capitale vaudoise. Le peu de littérature existant sur le sujet rend la tâche délicate et confère assurément à l'ouvrage le statut de pionnier. Mais c'est aussi la diversité de l'objet d'étude qu'il faut souligner ici. Aborder le sport universitaire c'est, en premier lieu, traiter du cas des pratiques sportives, à savoir la manière dont l'offre sportive s'est progressivement développée pour les membres de la communauté universitaires au sens large du terme. Néanmoins, le cas du sport universitaire ne se limite pas à ces actions et c'est fort justement que Grégory Quin aborde aussi la question de la formation des maîtres d'éducation physique. En effet, à partir des années 1970, l'UNIL se profile progressivement comme un lieu central et propose un cursus de plus en plus varié aux futurs enseignants en alliant à la fois les cours pratiques à ceux théoriques. Enfin, le dernier volet traité est celui de l'«universitarisation» des sports, symbolisé par la création, au milieu des années 2000, d'un institut de recherche en science du sport, en l'occurrence l'Institut des sciences du sport de l'Université de Lausanne (ISSUL). Par ailleurs, le fait que l'auteur ait choisi de retracer ces différents processus sur le long terme est un exercice périlleux car le travail historique nécessite de les replacer dans le contexte du développement des pratiques sportives en Suisse ainsi que de tenir compte des transformations des législations cantonales et fédérales en matière de politique sportive. Tout un programme en somme qui, autant le dire tout de suite nous paraît fort réussi.

Grégory Quin a divisé son *Odyssée* en quatre parties: 1890-1941 («Avant l'institution»); 1941-1973 («Les premiers pas d'une «institution»»); 1973-1991 («Le tournant de la modernité sportive») et 1991-2016 («Les sports universitaires face aux enjeux du sport-santé»). Celles-ci sont précédées par un prologue qui revient brièvement sur les débuts du sport en Suisse, et d'une cinquième partie («Poursuivre sur la route du succès») qui peut être considérée comme un épilogue, car elle aborde les futurs chantiers du sport à l'UNIL. Si la trame du récit suit un découpage chronologique, au sein de chaque partie, l'auteur aborde plus précisément quatre enjeux: le développement des infrastructures et de l'offre sportive; le rôle de l'UNIL dans la formation des maîtres d'éducation physique; l'aspect compétitif du sport universitaire ainsi que le sport comme objet de connaissance. Tout au long du récit, de brefs encadrés biographiques permettent au lecteur de davantage se familiariser avec les principaux acteurs de la structuration des sports universitaires.

Outre son originalité, l'une des forces de cette passionnante lecture est assurément qu'elle est construite à partir d'un riche corpus de sources. En effet, Grégory Quin a mobilisé plusieurs fonds d'archives inexplorés de l'UNIL qu'il a croisé avec des documents issus des Archives cantonales vaudoises, de la Ville de Lausanne ainsi que de la Fédération suisse du sport universitaire. Pour les parties plus récentes, l'auteur n'a pas hésité à faire appel à la mémoire d'une vingtaine d'intervenants qui ont directement participé à la vie du campus sportif de Dornigny. Travaillant sur l'histoire du sport en Suisse depuis quelques années, l'auteur bénéficie d'une grande connaissance de la littérature secondaire concernant ce sujet et s'est également attelé, fait à souligner, à mobiliser plusieurs mémoires de fin d'études d'étudiants. Enfin, signalons que Grégory Quin a mis à disposition du lecteur de nombreuses illustrations (photos, brochures, graphiques, plans), qu'il n'hésite pas à commenter et qui alimentent judicieusement le propos.

Au sujet des critiques, nous pouvons souligner deux points en particulier. Premièrement, les parties quatre et cinq ont, parfois, tendance à donner un peu trop la parole aux personnes ayant participé aux transformations sans que celle-ci soit commentée. Si la démarche est légitime, il aurait été intéressant de davantage

questionner la conception du sport de ces interlocuteurs (comme l'auteur l'a fait pour les acteurs des périodes précédentes). Un exemple pris au hasard: la pratique du yoga proposée, depuis les années 2000, au plus grand nombre. Or, certains maîtres de la pratique n'hésitent pas à indiquer qu'elle n'est tout bonnement pas adaptée au sport de masse car chacun doit y trouver sa propre voie, vision qui correspond in fine à la conception philosophique du yoga. Il n'est pas à nous de juger de cette affirmation. Toutefois, ce point a le mérite de souligner que des questionnements peuvent être posés sur la manière dont le sport est proposé sur le campus universitaire et les objectifs poursuivis par les maîtres des lieux. Deuxièmement, il aurait été intéressant, en certaines circonstances, de davantage insister sur les rapports de force qui existent au sein de l'institution. Il ne s'agit bien évidemment pas de juger les actions d'un tel ou d'un tel, mais les rapports de force sont intéressants, surtout lors d'une étude institutionnelle comme c'est le cas ici. En effet, ces derniers révèlent les transmissions générationnelles ainsi que les nouveaux enjeux découlant des transformations du champ sportif, voire plus largement de la société dans laquelle celui-ci se structure.

Malgré ces bémols, cette étude ouvre de nouvelles perspectives sur l'histoire du sport en Suisse. Cet ouvrage constitue bien une preuve que les pratiques sportives sont le théâtre d'innombrables échanges et de rencontres entre des acteurs très différents de la société civile et, qu'à ce titre, elles devraient être davantage prises en compte dans les études actuellement en vogue sur les élites du pays. De même, il souligne tout l'intérêt de l'étude du domaine sportif comme porte d'entrée pour saisir plus globalement les transformations de la société helvétique. Si un historien suisse reconnu disait récemment, lors d'une conférence: «Il y a beaucoup à dire à partir d'une paire de chaussures», gageons que cette affirmation vaut allègrement au sujet d'une salle de gymnastique...

Philippe Vonnard

**Michel CAILLAT, *L'Entente internationale anticomuniste de Théodore Aubert. Organisation interne, réseaux et action d'une internationale antimarxiste 1924-1950*, Lausanne: Société d'Histoire de la Suisse romande, 2016, 781 p.**

La Révolution soviétique éclatait voici cent ans, en 1917, année charnière de cette Première Guerre mondiale qui broyait l'Europe. Quand débute le conflit, tous jurent de conclure l'affaire à Noël... Offensive après offensive, sur le front occidental, à la frontière austro-russe, en Orient, chaque camp affirme sa conviction d'user sans rémission son adversaire, sans s'apercevoir qu'il dilapide ses propres forces. L'année 1916 devait être décisive. On sait ce qu'il advint à Verdun, sur la Somme, de l'opération commandée par Broussilov, ou de la énième attaque menée sur l'Isonzo. En 1917, la révolte gronde, les grèves se multiplient, les «unions sacrées» se fissurent tandis que les Américains s'apprêtent à entrer en guerre. L'échec aussi pitoyable que prévisible du Chemin-des-Dames sème la colère dans des bataillons épisés. Les mutineries seront nombreuses. Par lassitude? Ou parce que seule l'Internationale peut encore réveiller les ardeurs? Car à l'est se lève un vent de Révolution, qui aspire les énergies populaires en promettant la paix immédiate. En octobre, Lénine a pris le pouvoir.

Mais à l'espoir qu'embrace l'illusion communiste répond l'horreur du désordre qui s'empare des milieux bourgeois. La Suisse, neutre, mais en proie bientôt à de graves disettes, assiste au désastre dans lequel sombre le continent. C'est dans notre pays que la panique devant l'hydre communiste connaît l'une de ses expressions les plus actives. En 1923 est assassiné à Lausanne, à l'occasion d'une conférence internationale, le diplomate russe Vorovsky. Le coupable, Maurice Conradi, est acquitté. Les relations entre la Suisse et l'URSS en pâtiront longtemps. Le défenseur d'un de ses acolytes est l'avocat genevois Théodore Aubert. Avec le médecin d'origine russe Georges Lodygensky, il lance une violente diatribe contre le danger que le communisme représente pour la morale publique et l'ordre bourgeois. L'année suivante est fondée l'Entente internationale anticomuniste à Paris. Mais c'est Genève qui abrite l'épicentre de son combat. Issu de la bourgeoisie de la

Cité de Calvin, Aubert entraîne de nombreux conservateurs dans son mouvement, qui se donnent pour mission de proclamer au monde civilisé la nocivité des idées qui macèrent du côté de Moscou, et que le Komintern diffuse à travers ses relais recrutés dans les démocraties occidentales.

Pour contrer l'ambition des bolchéviques, selon Aubert, une seule parade est possible: une action elle aussi internationale et à large échelle, copiée de celle qui régit le Komintern. Aubert prend son bâton de pèlerin et récolte de nombreux appuis en France, en Angleterre, en Allemagne un temps, qui le soutiennent. Dépistant la main de Moscou derrière tous les événements qui scandent l'entre-deux-guerres, il fait feu de tout bois, publie à tour de bras, même s'il se montre souvent peu habile dans le choix de ses partenaires. Mais son audience s'agrandit, Franco avouera avoir adossé son anticomunisme aux écrits de l'Entente. L'histoire de la Ligue Aubert, comme on l'appellera aussi, n'était pas inconnue mais ses archives n'avaient jamais été exploitées systématiquement. C'est l'immense mérite de Michel Caillat de nous présenter enfin un récit complet et détaillé de l'aventure de ce mouvement, en montrant au lecteur les innombrables ambiguïtés qui l'entourent et qui finiront, au lendemain de la Seconde Guerre mondiale gagnée avec l'aide de Staline, par le discréder. Son volumineux ouvrage suit presque année après année Aubert et Lodygensky dans la construction du vaste réseau qu'ils mettent sur pied pour mieux prêcher leurs thèses. Ils vont même réussir à embriaguer le *Journal de Genève* dans leur croisade. Caillat montre aussi fort bien l'impasse dans laquelle Aubert et ses compagnons se sont fourvoyés. En ne saisissant l'évolution politique qu'à travers l'unique grille de lecture que leur offre leur anticomunisme viscéral et obsessionnel, ils glisseront inexorablement vers un appui de moins en moins discret aux régimes fasciste et nazi. Un glissement amorcé par la coopération éphémère avec Jean-Marie Musy, qui entame alors sa dérive vers une complicité avérée avec l'ordre nouveau incarné par le III<sup>e</sup> Reich.

Le titanique et passionnant travail de Michel Caillat soulève cependant une question récurrente, qu'il n'esquive d'ailleurs pas: quelle fut l'influence réelle de l'Entente? L'anticommunisme n'a pas eu besoin des efforts d'Aubert pour s'imposer: les partis bourgeois ont su dresser des digues face à la menace communiste notamment en se rapprochant, lentement il est vrai, du parti socialiste, une démarche que le Genevois fut incapable de comprendre. Pour lui, la gauche était forcément manipulée depuis le Kremlin. Il n'empêche, et l'auteur insiste à raison sur ce point: l'écho recueilli par Aubert et ses sbires fut loin d'être négligeable grâce aux liens nombreux qu'il avait tissés avec des nombreux cercles dirigeants en Suisse, mais aussi, parfois, à l'étranger. De même, si l'Entente eut un visage public, elle mena aussi des actions concrètes, qui débouchèrent sur le refus de demandes de naturalisation. Mais peut-être eût-il été intéressant de davantage situer la Ligue dans le climat anticomuniste global. Un regret néanmoins. Autant l'analyse de l'action de l'Entente est pertinente, autant la propension de l'auteur à relativiser le péril réel représenté par les partis communistes est ternie par un regard rétrospectif qui peut ne pas coïncider avec la perception que l'on pouvait avoir à l'époque. Il est clair qu'Aubert a trébuché sur une forme de paranoïa aveuglante. Mais les «légendes» sur l'omnipotence présumée du communisme international auraient mérité d'être discutées. Le livre de Michel Caillat n'en reste pas moins un livre fondamental.

Olivier Meuwly

**Jean-Philippe CHENAUX, *Robert Moulin et son temps (1891-1942)*, Gollion: Infolio, 2016, 909 p.**

La biographie de Robert Moulin, cet intellectuel et officier vaudois décédé prématurément en 1942 à l'âge de 51 ans, constitue une véritable somme et impressionne autant par sa densité que par sa précision (909 pages, plusieurs milliers de notes de bas de page, une centaine de pages d'annexes). Jean-Philippe Chenaux a fait œuvre de bénédictin. À côté, la brève notice du DHS paraît bien maigre. On y apprend qu'après avoir obtenu une licence ès lettres à Lausanne en 1918, Robert Moulin a enseigné l'histoire au Collège, puis au Gymnase

cantonal, tout en collaborant à la *Tribune de Lausanne*, à la revue *L'Effort* ou encore à la *Gazette de Lausanne*. Fondateur et rédacteur en chef de la revue Vie (1935-1942), il est aussi à l'origine de la revue des officiers vaudois, *Liaison*. Proche de Marcel Regamey qui, dix ans après sa mort, lui a rendu hommage dans *La Nation* en le décrivant comme un « citoyen et soldat dans la plus noble acception de ces termes », Moulin a été membre de la Ligue vaudoise, colonel et bellettrien. Chenaux a fait sortir de l'oubli une personnalité qui a marqué la Suisse romande de l'avant-guerre, durant une période marquée par les conflits idéologiques et la montée des totalitarismes. Dans cette biographie agréablement mise en page, la description du personnage replacé « dans son temps » est aussi importante que la description des opinions et de l'engagement politique marqué de Robert Moulin au sein de la Ligue vaudoise. Billettiste et chroniqueur talentueux, pourfendeur du pangermanisme, Moulin fait partie des critiques les plus virulents de la politique bernoise. Il milite ainsi en faveur de la dépolitisierung des CFF, contre l'initiative de crise (1935), pour un retour à la neutralité intégrale de la Suisse après l'échec de la SDN. Vie relativement brève, mais bien remplie. D'autant que Robert Moulin mène en parallèle une brillante carrière militaire. Soldat dans l'âme, officier charismatique « à la dégaine magnifique », Moulin commence sa vie militaire en 1912, à l'école de recrues d'infanterie de Lausanne. Lieutenant fin 1913, il gravit dès lors tous les échelons d'une carrière d'officier de troupe jusqu'au grade de colonel qu'il reçoit fin 1939 alors qu'il commande le régiment d'infanterie 2, dit « régiment du Pays de Vaud ». Commandant de régiment et président de la Société suisse des officiers avant et pendant la guerre, proche du général Guisan, Moulin est l'un des promoteurs de la réforme du haut commandement, de la suppression du pas cadencé et d'une meilleure information des soldats et de la population pendant la guerre. Cette double casquette lui donne une notoriété qu'il va mettre à profit: c'est ainsi grâce à ses efforts de lobbyiste à Berne que sont finalement créées les caisses de compensation militaires destinées à combler les fins de mois des soldats mobilisés. Homme de convictions, il n'hésite pas à s'attirer des inimitiés dans les milieux patronaux. Chenaux s'intéresse également à la dimension culturelle de son personnage. Robert Moulin n'est pas seulement le meilleur ami du peintre Henry Meylan qui l'a croqué dans de fines esquisses. Il a su transmettre à ses enfants et petits-enfants son goût pour les arts, à commencer par son fils Jean-Pierre Moulin, auteur-compositeur et journaliste établi à Paris, et ses filles, Béatrice, musicienne complice de Brassens et Ricet Barrier, et Antoinette, la mère du chanteur Pascal Auberson. Une autre qualité de Jean-Philippe Chenaux est de remettre à l'honneur la biographie, un genre un peu délaissé en Suisse romande, comme le fait remarquer son préfacier, Jean-Jacques Langendorf. « Une courte vie, une forte vie », tel est d'ailleurs le titre de sa préface qui rend bien hommage au texte de Chenaux. Car au-delà de la vie du colonel Moulin, professeur, conférencier, écrivain, ce sont bien tous les combats politiques de l'entre-deux-guerres, auxquels il a pris part, que Chenaux nous fait revivre, en replaçant son personnage dans une vraie lignée de Vaudois: Henri Guisan, Bernard Barbey, Roger Masson, Robert Jaquillard, Victor Perrier, Robert Pahud, Henri Mutrux, tous présents dans cette grande biographie.

Pierre Streit

**Pierre Jeanneret, Michel Buenzod. *L'homme engagé, l'écrivain (1919-2012). Une biographie*, Vevey: Editions de L'Aire, 2016, 174 p.**

Tout est contenu dans le titre qui reflète les deux parties de l'ouvrage, de longueur inégale. Michel Buenzod a traversé le XX<sup>e</sup> siècle. Il est né le 3 janvier 1919, d'un père ingénieur, Maurice Edmond (1888-1956) et meurt le 4 janvier 2012. Enseignant, il est venu sur le tard à la création littéraire. Entre les deux parties, Pierre Jeanneret qui ne cache pas sa relation avec Michel Buenzod, durant les quinze dernières années de sa vie, place au centre du livre un cahier photographique et un chapitre « L'homme et sa personnalité: un portrait » (pp. 89-106).

En faisant nettement la séparation entre sa vie professionnelle d'enseignant où il excella et ses activités politiques – il fut un militant dynamique et écouté au nom de ses convictions communistes, Michel Buenzod

exerça une grande influence auprès de ses élèves – il publia en 1963 avec son collègue Pierre Favrod, *Aimer la grammaire* qui connut un gros succès, et il fut mêlé à de nombreuses aventures éditoriales constituées de revues clandestines ou semi-clandestines: *Cause commune* (1942-1943), *Traits* (1942-1945), *Voix Ouvrière* (1945-1951), *Socialisme* (1945-1951), *Bulletin de presse et d'information pour la défense du professeur André Bonnard et des libertés démocratiques* (été 1952-juin 1954), *Le Ciment* (1953-1955), *Contacts* (1954-1981) dans lesquelles Michel Buenzod occupe une place plus ou moins importante et livre de nombreuses contributions. En 1945, il adhère au Parti ouvrier et populaire vaudois (POP) qui le porta au Conseil communal de Lausanne, entre 1946 et 1949, et au Grand Conseil, entre 1949 et 1950. Mais la position qu'il adopte contre les caciques du parti, en dénonçant la position de neutralité des autorités fédérale, lui vaudra d'être exclu, le 11 mars 1951, du Parti suisse du travail perdant par là même son poste de rédacteur à la *Voix Ouvrière* et l'obligeant à prendre un emploi auprès de l'Imprimerie Corbaz à Montreux. Une première expérience comme secrétaire romand bénévole de l'Association Suisse-URSS l'avait révélé, à la fin des années 1940, comme un grand communicateur, un organisateur efficace, mais également un adepte pur et dur des thèses soviétiques. On retrouve dès 1958 Michel Buenzod au sein du Mouvement suisse contre l'armement atomique dont il prend la présidence suisse romande, tout en prêtant sa plume au *Bulletin* du groupe romand, entre 1961 et 1969. À la suite du décès d'André Muret (1909-1986), Michel Buenzod réintègre les rangs du Parti ouvrier et populaire, en 1987 où il va déployer, dans la veine de la thèse leniniste qui attache une grande importance à la presse, ses qualités de journaliste dans l'hebdomadaire *VO Réalités* (entre 1990 et 1995), devenu *Gauchebdo* (entre 1995 et 2011).

À son départ à la retraite, le Conseiller d'État radical, Raymond Junod, salua les grandes capacités humaines et pédagogiques de Michel Buenzod, qui justifièrent son choix, entre 1972 et 1984, comme adjoint de la Faculté de l'École des hautes études commerciales de Lausanne. Père d'un enfant handicapé mental, il se battit avec force pour faire ouvrir des institutions d'accueil avec, à la clé, la Fondation de Vernand, en 1972, dont il fut un des initiateurs et un des membres du Conseil jusqu'en 1989.

Pierre Jeanneret décortique l'œuvre littéraire qui débute en 1967, avec une pièce de théâtre *Lointaine Proxima* (son œuvre en compte 11, écrites entre 1967 et 1997). Michel Buenzod laisse 6 romans composés entre 1987 et 2008, dont deux autobiographiques *Le Temps des camarades* (1995) qu'il dédie à son père qu'il admire, et *Les quatre enfances d'Emmanuel* (2004), qu'il destine à sa mère Ljubow, dite Liouba née Goldberg (1893-1987). Il a laissé de nombreux projets textes, ainsi que quatre poèmes inédits jusqu'à la publication de Pierre Jeanneret. Pierre Jeanneret dresse un portrait sans complaisance de Michel Buenzod. Il le montre dans ses environnements, fidèle à ses convictions politiques, dans ses goûts pour la littérature (il fut un critique littéraire reconnu) et l'histoire qu'il exprima dans de nombreuses recensions, ses relations humaines qu'il a toujours préférées aux débats intellectuels désincarnés et théoriques, mais aussi dans ses relations amoureuses. À l'affirmation «Je m'estime encore communiste» (p. 74), il répond ainsi: «L'URSS n'est pas un modèle pour nous (...). Nous sommes certains que le socialisme n'est possible que dans et par la démocratie. Mais l'URSS a été une première victoire contre le capitalisme. (...) Le communisme est toujours pour moi l'expression d'un besoin de justice et de fraternité humaine qui est impossible dans le capitalisme, société de déshumanisation, dure pour les pauvres.» (pp. 73-74). Le fait que des archives aient été constituées aux Archives cantonales vaudoises, du vivant de Michel Buenzod, et largement complétées à la suite de son décès, permet désormais de disposer des éléments d'étude et de mesurer la diversité et la longévité d'une personnalité attachante, sincère et à l'action remarquée et récurrente. «Transformer un problème en action militante». La publication de Pierre Jeanneret fixe désormais le cadre de toute considération de l'œuvre de Michel Buenzod.

*Gilbert Coutaz*

**Daniel MAGGETTI, Stéphane PETERMANN (coord.), sur une idée d'Isabelle FALCONNIER, dessins de Fanny VAUCHER, *Lausanne, Promenades littéraires. Poètes, cafés, romancières, polars, voyageurs, écoles, éditeurs, BD, églises, hôtels, spectacles, humour, jardins publics*, Lausanne: Éditions Noir sur Blanc, 2017, 239 p.**

Anthologie «digne de ce nom» (p. 15) ou série de promenades? Hésitant entre les deux fonctions, *Lausanne, Promenades littéraires* s'efforce de les associer.

Côté anthologie, on apprécie la qualité de la recherche des textes parlant de Lausanne. Beaucoup sont peu connus, quelques-uns même non publiés, ce qui dénote une connaissance approfondie du sujet de la part des auteurs. L'accent a été visiblement mis sur des écrits plus récents qu'anciens et cette modernité renouvelle de manière indubitable nos savoirs littéraires sur cette ville. Les références des ouvrages cités sont elles aussi impeccables, permettant de retrouver facilement les œuvres-sources. Quelquefois cependant, on aurait aimé pouvoir trouver la date de la première édition du texte, et on regrette l'absence du très joli passage de l'*Alphabet du matin* dans lequel Alice Rivaz raconte sa première arrivée à Lausanne, enfant, et sa traversée de la ville en tramway. Présentant des documents de natures diverses – manuscrits, affiches, photographies anciennes, coupures de presse... – les illustrations sont aussi très souvent neuves, ce qui constitue clairement un autre apport de cette publication, qui est allée chercher dans les fonds du Musée historique de Lausanne, de la Bibliothèque cantonale et universitaire et du Centre de recherche sur les lettres romandes des documents méconnus, voire inédits. Quant aux dessins qui décrivent les itinéraires, présentant trajets ou bâtiments précis, ils sont frais et dynamiques, remplissant tout à fait leur rôle de guide dans l'espace urbain. Les confusions sont minimes, sauf à la place Bel-Air, où le croquis ne correspond pas au texte et mêle les rues Haldimand et Mauborget. On aime aussi, dans les compléments aux balades elles-mêmes, les notices biographiques des auteurs – très utiles –, les index, ainsi que les «lieux du livre à Lausanne», qui listent des librairies, des bibliothèques, des éditeurs, des revues littéraires ainsi qu'une série d'associations œuvrant dans ou pour le livre. La balade que l'on a préférée est certainement celle d'Alain Corbellari, consacrée à la bande dessinée; la Lausanne qui émerge ici, fait en effet ressortir – comme le dit l'auteur de cette promenade – le «potentiel [...] fantastique» de la ville (p. 99)... Son seul défaut est d'être un peu courte!

L'expérience que permet ce livre – soit lire en contexte, aux endroits dont parlent les textes – est passionnante; en associant littérature et espace réel, elle permet d'intégrer un savoir de manière différente de ce qu'autorise la simple lecture dans un fauteuil. Face au bâtiment décrit, le souvenir s'ancre de manière profonde, durable. Ce faisant, on s'inscrit dans une longue histoire, celle du voyage culturel du XVIII<sup>e</sup> siècle qu'on a appelé le Grand Tour. Les voyageurs d'alors ne faisaient en effet pas autre chose, quand ils partaient en Italie avec dans leurs coffres les textes de Virgile ou de Pline qu'ils allaient relire dans la campagne romaine ou au pied du Vésuve. Cette lecture sur les lieux, qui permet de mettre une (sa?) culture en pratique, est aussi une manière de se décentrer, de se confronter à un regard différent, parfois étonnant, celui de l'autre. Et cela est toujours un enrichissement.

Mais un regard et/ou une époque différents demandent à être mis en contexte. À la lecture de ce livre, nous avons souvent regretté cette absence. Qu'il remonte au XIX<sup>e</sup> siècle ou à l'immédiat après-guerre, un extrait gagne en effet à voir son temps et son auteur décrits en quelques lignes. On touche probablement ici à un conflit entre deux approches disciplinaires qui, malgré leur proximité, se connaissent encore trop peu. Les spécialistes du littéraire ne sont pas rares à considérer que les textes se suffisent à eux-mêmes, alors que les historiens ont tendance à traiter les textes littéraires comme des documents et non comme des œuvres de création. Cette tension est sensible dans *Lausanne, Promenades littéraires*, où les extraits choisis auraient gagné à être mieux contextualisés. On aurait aimé voir aussi évoquées d'autres clés de lecture pour mieux comprendre les textes sélectionnés: enjeux, contradictions – quand il y en a – et leur inévitable part de subjectivité; spécialement pour le texte de Juste Olivier, qui montre un regard non seulement très typé, mais aussi très daté. C'est probablement aussi à cause de cette friction entre littérature et histoire que plusieurs

balades se terminent assez abruptement, sans réelle conclusion. Comme si, à nouveau, les textes se suffisent à eux-mêmes et prenaient le pas sur la thématique de la promenade.

Côté promenades, on émet quelques doutes quant à la forme matérielle choisie pour l'ouvrage, qui a visiblement été plus pensé pour une lecture chez soi que pour une lecture en ville. Grand, assez lourd, avec une couverture souple qui s'abîme vite – même quand il n'est pas lu dans les rues de Lausanne –, les concepteurs ont été confrontés ici au problème de l'objet-livre et à son adéquation à l'usage imaginé, celui d'un guide imprimé. Dans les pages elles-mêmes, les difficultés liées à l'emploi de cet ouvrage comme guide se retrouvent dans certaines descriptions d'itinéraires, qui entremêlent les informations pratiques nécessaires au déplacement et certaines informations historiques, faisant hésiter le lecteur entre le texte informatif et les présentations des extraits eux-mêmes.

On déplorera enfin le manque d'une bibliographie, notamment sur les références historiques et d'histoire de l'art sur Lausanne. Si les travaux de Marcel Grandjean et de Louis Polla sont anciens maintenant, si les pages lausannoises de l'*Inventaire suisse d'architecture* sont incomplètes, le savoir sur le bâti de la capitale vaudoise a récemment été très utilement renouvelé par les trois guides parus dans la collection « Architecture de poche » de la Société d'histoire de l'art en Suisse (2012, 2014 et 2016), pilotés par le professeur Dave Lüthi, et qui ont très certainement été mis à contribution pour la rédaction des trois balades sur les écoles, les jardins et les églises.

De l'anthologie ou des promenades, quelle fonction l'a finalement emporté? Comme toutes les réalisations mixtes un peu des deux. On apprécie la volonté de mettre les textes sélectionnés à disposition de tous dans une forme attrayante; et on aime l'idée de se promener en levant les yeux et en apprenant mille choses avec légèreté. À vos baskets donc, pour juger par vous-mêmes.

Ariane Devanthéry

**Jérôme BERTHOUD, Grégory QUIN, Philippe VONNARD, *Le football suisse: des pionniers aux professionnels*, Lausanne: PPUR, 2016, 129 p. (Le savoir suisse 115).**

L'équipe suisse de football n'a jamais été championne du monde ni n'a collectionné les lauriers sur les stades du monde. Et ses clubs ne brillent-ils pas que par intermittence dans les différentes coupes d'Europe? À celui ou celle qui hasardera de tels commentaires ne pourra être opposé que le soupir navré de ses interlocuteurs, condamnés à déverser leur passion du football vers les villes mythiques de Barcelone ou de Munich.

La question du football en Suisse est-elle pour autant réglée? L'équipe nationale des moins de 17 ans n'a-t-elle pas conquis de haute lutte le prestigieux titre de championne du monde au Nigeria en 2009? Les Riccardo Rodriguez, Granit Xhaka et autres Haris Seferovic ne sont-ils pas issus de cette génération auréolée de gloire? Ce simple rappel nous oblige à considérer avec un peu plus de curiosité la place de la Suisse dans l'histoire du football: notre pays y occupe en réalité une position passionnante!

Siège de l'UEFA et de la FIFA, et régulièrement épingle par la presse internationale à cause des scandales qui ont frappé ces institutions, la Suisse fait peut-être davantage la « une » des pages économiques ou des faits divers des grands quotidiens... Mais se souvient-on que le fondateur du FC Barcelone est un Bâlois? Et connaît-on seulement le rôle joué par les Helvètes dans la propagation de ce sport de par le monde, en France en particulier? C'est le mérite de l'ouvrage de synthèse proposé par Jérôme Berthoud, Grégory Quin et Philippe Vonnard de fouiller l'histoire du football en Suisse au-delà des images que nous renvoie l'actualité sportive ou financière. On y découvre la construction patiente d'une organisation sportive où se déploient les forces et faiblesses que notre pays révèle dans d'autres domaines.

Repérant rapidement l'inéluctable évolution du football vers une forme de professionnalisation, le pas vers un professionnalisme assumé n'est franchi que dans les années 1980... Une question pointe alors: le système de « milice », que l'on attribue d'ordinaire à l'armée ou au monde politique, n'a-t-il pas imprégné

toutes les strates de la société? Faire du sport son activité professionnelle s'est sans doute longtemps appartené à un métier indigne, de saltimbanque, étranger aux schémas de pensée usuels sous nos latitudes. Mais le sport comme activité complémentaire du quotidien des jeunes Suisses ne correspond-il pas à la mentalité locale? Longtemps compris comme un prolongement naturel de la « chose » militaire, il ne revêt ses lettres de noblesse qu'à titre de fonction annexe de l'épanouissement individuel, sur le plan social et sanitaire.

Et comme dans d'autres secteurs, lorsqu'elle a saisi que la réalité avait épousé une trajectoire inédite, la Suisse s'adapte rapidement, mais par d'autres canaux: en retard dans la professionnalisation de ses structures, elle accueille les associations internationales sur son territoire. Comme souvent, la Suisse se reconnecte au monde par le truchement des organisations internationales qu'elle abrite. Elle se dotera de structures adéquates lentement. Débordée sur le plan des performances face aux grandes nations du football, dont les acteurs ont embrassé des carrières professionnelles depuis longtemps, la Suisse se tourne vers une autre de ses forces: la formation. Et si ses clubs peinent à conserver leurs joyaux, l'équipe nationale se renforce et en vient à tutoyer les « puissances » du milieu... tout en « alimentant » d'autres pays: la Croatie, l'Albanie, la Bosnie-Herzégovine...

C'est l'histoire de cette intégration du sport professionnel dans la Suisse éprise d'esprit bénévole que raconte l'excellent ouvrage de Berthoud, Quin et Vonnard. Même s'ils n'abordent pas toutes les questions que soulève la pratique de ce sport, ils montrent que le football, dont la fascination qu'il exerce prouve sa capacité à représenter métaphoriquement l'essence de la vie sociale, ne peut plus, contrairement à ce que tentent de laisser accroire certains, se limiter à sa stricte origine sportive: le football est économique aussi, on le sait, mais surtout politique et social!

Olivier Meuwly

**Jean-Pierre PASTORI, *Robert Piguet. Un prince de la mode*, Lausanne: La Bibliothèque des Arts, 2015, 131 p.**

Jean-Pierre Pastori livre une biographie minutieusement documentée et généreusement illustrée du couturier Robert Piguet, né à Yverdon en 1898, qui s'exila à Paris dès 1918 pour y poursuivre avec détermination son rêve de monter une maison de couture à son nom, malgré une santé fragile et contre l'avis de sa famille. Il y a un siècle, impossible de rayonner à l'international en matière de mode sans un passage obligé par Paris et la mode parisienne, centre des élégances pour le monde entier. Piguet l'a bien compris, à l'instar d'autres aspirants couturiers de sa génération – les Espagnols Antonio del Castillo et Cristobal Balenciaga, l'Américain James Galanos, l'Italienne Elsa Schiaparelli.

Piguet est l'assistant de Paul Poiret de 1922 à 1923, puis passe 10 ans en tant que modéliste chez Redfern, deux maisons fondatrices du système de la Haute couture, parisienne pour la première, internationale pour la seconde. Poiret ramène la couleur et une forme d'exubérance orientale dans la mode. Pour lui le couturier doit toucher à tous les domaines artistiques, des parfums et produits de beauté aux arts appliqués pour la mode et la maison. Piguet y dessinera de nombreux motifs pour tissus. L'Anglais Charles Poynter Redfern a près de 70 ans lorsqu'il engage Piguet comme directeur artistique chargé de traduire l'esprit du temps dans les collections. Tailleur de formation dont les vêtements se situent entre la distinction anglo-saxonne et le chic parisien (D. Grumbach, *Histoires de la mode*, Paris: Seuil 1993, p. 21), Redfern est l'inventeur du costume-tailleur et du manteau-tailleur à partir de 1885, habits inspirés de la coupe rigoureuse et stricte du vêtement masculin et portés en villégiature par les femmes de la cour britannique. Son passage au sein de ces éminentes maisons permet à Piguet de connaître tous les aspects de la gestion d'une entreprise de couture et de comprendre la nécessité de cultiver un réseau social mondain étoffé pour en asseoir la viabilité. Il saisit en précurseur l'impact des licences qui font perdurer un nom au-delà de l'individu, ce qu'atteste la fortune des parfums de Piguet, notamment *Bandit* et *Fracas* toujours commercialisés aujourd'hui sous son nom.

Piguet est ainsi très bien armé lorsqu'il ouvre sa propre maison à Paris en 1933 grâce à ses économies et au soutien des Clavel, un couple suisse propriétaire d'une entreprise de textile bâloise, Clavel & Lindenmeyer, qui fournit la couture parisienne (p. 31). Robert Piguet est d'ailleurs consultant pour la présentation des textiles suisses allemands lors de l'Exposition universelle de 1937 à Paris et de l'Exposition nationale, *La Landi* en 1939, preuve qu'il a bel et bien intégré le cercle des couturiers qui comptent sur la scène parisienne.

La renommée de sa griffe attirera les maîtres de la génération suivante: Castillo, Galanos, Serge Guérin, Christian Dior, Marc Bohan et Hubert de Givenchy feront leurs débuts chez lui. Ils lui reconnaissent tous un œil pour dénicher les futurs talents et leur faire confiance ainsi que des qualités de pédagogue hors pair (p. 95). Pour Christian Dior ce fut même un passage déterminant dans sa fulgurante carrière (p. 47).

Les commentateurs du style de Piguet, des journalistes aux historiens de la mode, des créateurs à ses amis artistes et chroniqueurs contemporains sont unanimes dans leur appréciation. Ce couturier célèbre une élégance sobre, simple et raffinée. Ses créations incarnent le vrai bon goût extrêmement portable, selon Hubert de Givenchy: «jamais d'extravagance, beaucoup de bleu marine avec des détails en blanc. C'était parfois trop classique, mais c'est ce que sa clientèle fidèle recherchait.» (pp. 7 et 93). Piguet lui-même a laissé des indications sur sa vision de la mode. Il prônait de s'inspirer des clientes qui avait un sens inné de la toilette (p. 40), il voulait que chaque femme «puisse faire d'une robe sa robe» (p. 33), revendiquant des robes épurées parfaitement coupées, mettant en valeur la silhouette des femmes pratiquant désormais le sport et la culture physique (propos de 1934). Il cherche une ligne qui perdure, car pour lui l'élégance ne signifie pas «être à la mode» comme tout le monde, mais avoir trouvé son vocabulaire personnel dans une harmonie de ligne et de couleur masquant les défauts et exaltant les qualités de la cliente. Discrètement, il prône un air de demain sous un chef-d'œuvre de simplicité apparente (pp. 29, 30, 33). Cette définition de l'élégance par Robert Piguet préfigure l'*under-statement* amené par l'essor de la mode américaine après-guerre, non plus dans les tons marines chers au couturier, mais beige, blanc et noir. On serait tenté d'attribuer cette vision à l'éducation protestante et aux valeurs suisses de discréction et mesure en toute chose dont a hérité Piguet de sa famille de financiers. Pourtant, son talent de décorateur s'exprime non seulement dans les nombreux costumes de scène et de cinéma qu'il a créés (notamment pour le fantasque Christian Bérard), mais surtout dans l'hôtel particulier au 3, Rond-Point des Champs-Élysées qu'il investira dès 1938 avec sa maison. En metteur en scène, il installe sa couture dans un somptueux écrin où audaces de coloris, d'ornements et de lumière s'allient pour séduire la clientèle. L'entrée est dominée par un imposant escalier à double révolution couvert d'un flamboyant tapis rouge Opéra (p. 43) et de passermetteries le long des balustrades, idéal pour photographier ses modèles, comme l'attestent les nombreux clichés pris dans ce cadre magnifique et évocateur. Piguet n'était donc pas avare de magnificence, toutefois, attentif aux goûts et aux besoins exprimés par ses clientes, il a su mieux la gérer que Poiret, dont ce trait de caractère signifiera la ruine.

L'évocation très vivante de la vie de Robert Piguet, fourmillant d'anecdotes et de citations, se clôt sur la pérennité des parfums. Cette fin augure de ce qu'il reste encore à faire pour cerner non pas la vie, mais la création de ce designer de mode dont la trajectoire est emblématique de la couture des années 1920 à 1950 et dont la maison fut un vivier de talents. Nombre de questions passionnantes pour l'histoire de la mode restent ouvertes, à commencer par l'identification de la référence des dessins d'adolescence de Piguet, copiant les modèles parisiens parus autour de 1914 (illustration p. 13). Quelles sont les sources d'inspiration des tissus qu'il créait à ses débuts? En quoi consistait concrètement son rôle chez Poiret chez qui «il contribue à épurer les créations de l'exubérance orientale qui en est la marque» (p. 19), comment cela se traduit-il dans les collections de ces années 1922-1923 du maître? Les mêmes questions se posent pour «le flair, l'originalité et le sang neuf» (p. 23) apportés par Piguet aux modèles de Redfern. Quelles sont par la suite les apports de son passage chez Poiret et Piguet décelables dans l'élaboration de son propre langage mode et la façon de gérer sa maison? A contrario, que lui doivent entre autres Dior et Givenchy dans l'élaboration de leur propre langage stylistique et technique, quelles sont les prémisses de leur vision de la mode féminine dans les créations

qu'ils inventèrent sous la houlette de Piguet? Comment Piguet adapte-t-il les tendances lancées par ses pairs tels que le *semi-fitted look* de Balenciaga dès 1951, clairement visible sur le modèle de veste non daté illustré en page 112? La datation de l'iconographie photographique est lacunaire, et une compilation de la parution des modèles Piguet dans la presse de mode de son époque reste à établir.

Au-delà des termes invariablement utilisés pour définir le style de Piguet, il n'existe pas encore d'analyse du langage mode de Piguet et de sa traduction en formes, lignes et motifs. La chronologie de la silhouette Piguet, ses constances et variations, n'est guère précisée. Cette analyse esthétique et technique permettrait de déterminer les caractéristiques de son vocabulaire, voire de le sortir de cette notion en demi-teinte d'une couture sage, efficace, mais sans éclat, ce qui ne rend pas justice à l'inventivité d'une griffe toujours citée parmi celles qui comptent. Un travail d'identification de la provenance des tissus suisses de ses créations, en lien avec les archives de Musée du textile à Saint-Gall, et de précision de ses rapports avec les manufactures helvétiques reste à faire, d'autant plus nécessaire aujourd'hui que de grandes maisons historiques ont fermé (Abraham à Zurich) ou ont été récemment rachetées (Schlaepfer à Saint-Gall). Il est grand temps de cerner l'évolution du style de Piguet, ses inspirations et son influence, son apport chez la génération suivante et, finalement, de situer la place de ce subtil couturier dans l'histoire de la mode française et internationale.

Une analyse inhabituelle et pertinente des origines du *New Look* de Dior est livrée par Pastori grâce aux propos du chroniqueur de mode de la *Gazette de Lausanne* du 17 septembre 1948 qui y voit la cristallisation de tendances éparses chez divers couturiers. «Marcel Rochas avait depuis longtemps inventé la guêpière et allongé les robes. Balenciaga bombait les basques de ses tailleur. Robert Piguet moulait les bustes. Tout cela réuni donna ce que l'on a appelé le *New Look*, des robes à tailles minces, aux amples jupes faites de lés en biais, des casaquins à basques juponnantes, aux épaules arrondies.» (pp. 104-107) L'histoire de la mode laisse généralement entendre que le *New Look* fut une révolution totale qui surprit tout le monde. Cependant, une analyse attentive de la mode avant-guerre donne raison à ce rédacteur de province: tous les éléments du *New Look* existaient déjà chez les précurseurs de Dior qui reprit le fil du faste de la haute couture là où elle avait été interrompue à cause de la Seconde Guerre mondiale.

Grâce à cette citation, l'ouvrage de Pastori entrouvre la voie sur des éléments qui revisitent l'histoire de la haute couture et en redynamisent la lecture. Révéler ce pan encore méconnu d'une contribution suisse à la mode autre que par le textile s'annonce passionnant, et devrait être entrepris par le Musée suisse de la Mode à Yverdon qui possède un important fonds iconographique Piguet.

Élisabeth Fischer

**Nicolas GEX, *La Fondation Hardt, sous la direction de Pierre Ducrey, avec les contributions de Christine Amsler, Térence Le Deschault de Monredon, Vandœuvres: Fondation Hardt, 2016, 199 p.***

Il existe des permanences un peu mystérieuses, des institutions qui semblent toujours menacées et dont l'existence même paraît peu croyable. Et pourtant, elles ne se contentent pas de vivre. Elles durent. L'ouvrage de Nicolas Gex sur la Fondation Hardt raconte une de ces histoires invraisemblables et pourtant vraies. Depuis 1950, une maison de maître située à Vandœuvres, près de Genève, assure l'étude et la promotion de l'Antiquité classique. Elle abrite une belle bibliothèque, reçoit de jeunes spécialistes qui y passent des séjours studieux, organise chaque année un colloque de haut niveau sur des sujets les plus divers et les publie avec régularité dans des ouvrages dotés de luxueuses reliures. Ce sont les Entretiens sur l'Antiquité classique. Soixante-deux volumes sont parus à ce jour. Ils servent bien souvent d'ouvrages de référence sur des sujets très pointus: Galien et la philosophie, l'organisation des spectacles dans le monde romain, cosmologies et cosmogonies dans la littérature antique...

Nicolas Gex a mené des recherches très approfondies pour raconter cette aventure pleine de rebondissements. Il apporte de nombreuses réponses, mais doit parfois se contenter d'hypothèses. La principale porte sur la création même de la fondation et sur le choix étonnant de la région de Genève où le baron n'avait pas d'attachés. La personnalité singulière du baron Kurt von Hardt (1889-1958) ne semblait nullement le prédestiner à s'intéresser à l'Antiquité classique. Il descend d'une riche famille allemande de marchand de tissu de l'est de l'Allemagne, récemment anoblie. Sa santé fragile l'oblige à vivre dans une opulente oisiveté qu'il promène d'abord dans des sanatoriums des Grisons, puis en Toscane et au Tessin. Il se passionne pour l'art et la littérature de son temps et réunit une collection d'objets d'art sans lien avec l'Antiquité (un chapitre du livre est d'ailleurs consacré à sa collection). Au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, il assiste aux Rencontres internationales de Genève. Ces discussions visant à recoller une Europe brisée par la guerre se réfèrent à l'héritage de Rome et de la Grèce comme facteur d'unité. Selon Nicolas Gex, cette thèse aurait fait germer dans la tête du baron l'idée de créer un centre de rencontre et d'étude sur l'Antiquité. Il va dès lors y consacrer son temps et sa fortune. Lorsqu'il meurt en 1958, la fondation est pleinement opérationnelle. Mais la fortune du baron avait beau être importante, elle s'avère vite insuffisante. Nicolas Gex nous raconte comment la fondation sans cesse menacée de faillite arrive à survivre grâce à la forte volonté de plusieurs spécialistes de l'Antiquité qui font partie de son comité et qui se battent pour trouver des fonds.

Au lieu de mettre la clef sous la porte comme il en fut très sérieusement question au début des années 2000, la fondation se permet même des investissements importants, comme la restauration de la très belle serre qui accueille désormais les rencontres annuelles offrant la matière aux Entretiens. Cet ouvrage est donc le récit d'une série de petits miracles de la volonté qui permettent à un îlot d'érudition de survivre. Mais la fondation Hardt n'est pas seulement une oasis de savoir pointu, c'est aussi un ensemble patrimonial de première importance. L'ouvrage renferme donc un chapitre signé par Christine Amsler qui raconte l'histoire de la maison de maître et de son parc depuis leurs origines au XVII<sup>e</sup> siècle. Le domaine fête notamment en 1846 le baptême d'un petit garçon au destin exceptionnel, Gustave Ador. Même si une moitié du parc a été vendue lors d'une des crises financières que traversa la fondation, la préservation de ce site tient également du miracle. Pour s'en convaincre, il suffit d'observer les environs immédiats où les demeures de luxe ont grignoté la verdure depuis quelques années.

*Justin Favrod*

